
**HORIZON
2020**

PLAN STRATÉGIQUE
PREVENTIONBTP

RAPPORT D'ACTIVITÉ #2019

01

#MOBILISER

DÉVELOPPER
LA CULTURE PRÉVENTION



03

#AMÉLIORER

AMÉLIORER LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



05

#SOUTENIR

FAVORISER UN ORGANISME
AGILE ET COMPÉTENT

4

Interview président et vice-président
Rencontre avec Paul Duphil

8



20

02

#ACCOMPAGNER

DIMINUER LES ACCIDENTS
GRAVES ET MORTELS

30



38

04

#AMPLIFIER

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS
DIGITALES

46



54

Gouvernance
Agences OPPBTP
Lexique

L'OPPBTP ENGAGÉ AUX CÔTÉS DES ACTEURS DU BTP



Diverses initiatives du plan stratégique HORIZON 2020 ont trouvé leur pleine puissance en 2019. Avec des services comme l'agence en ligne PréventionBTP En Direct ou les parcours d'accompagnement pour les entreprises novices en prévention, une nouvelle relation s'installe entre l'OPPBTP et les entreprises, toujours plus proche, toujours plus à l'écoute et tournée vers l'efficacité. La mobilisation sur des risques phares, comme le travail en hauteur ou l'amiante, se poursuit avec succès. Ces résultats ont, sans nul doute, nourri les appréciations très positives portées sur l'OPPBTP, alors que les réflexions et les travaux se poursuivent pour une refonte du système de santé au travail, tant par le Sénat que par les partenaires sociaux du COCT. Le rôle central de l'OPPBTP au sein des branches bâtiment et travaux publics y a été souligné, ce qui a été confirmé lors de la crise sanitaire sans précédent à laquelle la France a fait face à partir de mars 2020. La publication *via* le digital, en moins de deux semaines et dans une approche paritaire, du *Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction Covid-19*, validé par les instances gouvernementales, a montré la force de l'engagement de l'OPPBTP, sa capacité à rassembler les acteurs de la construction et la mobilisation des équipes auprès des professionnels. Avec plus de 1,5 million de téléchargements du kit Covid et un millier de réunions en visioconférence, le digital a montré sa formidable capacité à permettre de nouveaux services et à diffuser largement des outils et des supports au profit des professionnels. C'est un point essentiel de l'avenir de la prévention.

C'est enfin dans ce contexte particulier que s'achève HORIZON 2020. L'OPPBTP va s'appuyer sur le bilan et les enseignements de ces cinq années pour construire son prochain plan stratégique, en accord avec les besoins des entreprises, l'évolution des risques auxquels elles font face et les innovations techniques et digitales d'un monde qui change.

Chiffres BTP 2018 (vs 2017)

48 %

d'accidents du travail dus à la manutention, 17 % liés aux chutes de hauteur et 15 % à l'outillage à main.

+1,9 %

d'accidents du travail.

+5,6 %

de salariés du BTP.

-10,8 %

de décès.

+9,3 %

d'entreprises du BTP.

L'OPPBTB s'inscrit dans une démarche pragmatique et collective



GIOVANNI VERRECCHIA
PRÉSIDENT

Membre titulaire représentant la CFDT, et ancien vice-président du précédent conseil de l'OPPBTB, il a été élu président en février 2020. En outre, il est membre du Conseil du comité régional d'Ile-de-France depuis 1999 et du Conseil du comité national depuis 2017.

“Notre objectif est d'élaborer un nouveau plan stratégique dans la continuité.”

Giovanni Verrecchia.

En 2019, vous étiez vice-président et vous venez d'être élu à la tête du Conseil national de l'OPPBTB. Comment envisagez-vous l'avenir de l'Organisme ?

Giovanni Verrecchia. Tout d'abord, je tenais à exprimer ma fierté d'avoir été choisi pour veiller, avec Jean-Marie Kerherno et l'ensemble du Conseil, à l'application des orientations stratégiques d'un organisme emblématique comme l'OPPBTB. La santé et la sécurité des salariés sont un sujet qui me tient à cœur depuis toujours. Ces deux années passées en tant que vice-président aux côtés de Frédéric Reynier, ainsi que celles à venir en tant que président, marquent bien la grande stabilité dans laquelle s'inscrit l'OPPBTB. Notre objectif est maintenant d'élaborer un nouveau plan stratégique dans la continuité des priorités définies dans le cadre d'HORIZON 2020.

2019 a été particulièrement marquante pour l'OPPBTB...

Jean-Marie Kerherno. Tout à fait ! À la suite de la publication en 2018 du rapport Lecocq, le Sénat a souhaité prendre part au débat. Une commission des affaires sociales, conduite par Pascale Gruny et Stéphane Artano, a remis ses conclusions le 3 octobre dernier, reconnaissant la légitimité de la démarche pragmatique et collective menée par l'OPPBTB dans l'intérêt

des acteurs des branches du bâtiment et des travaux publics.

G.V. Malgré les interrogations suscitées par le rapport Lecocq sur l'avenir de l'OPPBTB, les partenaires ont montré tout l'attachement qu'ils avaient à l'égard de cette institution au service des salariés et des entreprises du BTP. C'est une vraie reconnaissance pour toutes les femmes et tous les hommes qui font l'OPPBTB au quotidien !

Cette année, l'Organisme a aussi été projeté sur le devant de la scène pour prendre part aux enjeux sociaux actuels...

G.V. De nombreux sujets se sont présentés à nous en 2019, comme la réforme de la santé au travail, qui n'est pas finie, mais également la réforme des retraites, qui va entraîner des négociations de branches sur la pénibilité. Dans les deux cas, l'OPPBTB a un rôle à jouer. Je veillerai à ce que notre Organisme continue à contribuer à ces enjeux majeurs et à apporter sa pierre à l'édifice collectif pour assurer l'avenir des acteurs de nos métiers.

Qu'est-ce qui fait la force de l'OPPBTB, selon vous ?

G.V. À mon sens, dans la durée, c'est la séparation entre les missions paritaires du Conseil et les missions opérationnelles portées par la direction générale. C'est une répartition des rôles qui fonctionne très bien. Elle est, pour les équipes,

source de performance, de créativité et d'innovation. Quant au Conseil, il veille à ce que toutes les initiatives soient cohérentes avec la ligne que les partenaires sociaux se sont fixée. **J.-M.K.** Depuis 2007, date à laquelle j'ai quitté mes fonctions de président, l'OPPBTB, et plus largement la prévention sur les chantiers, a considérablement évolué pour atteindre un niveau de performance jamais égalé. Je constate que, avec les années, il ne s'est jamais écarté de ses missions premières ni de son engagement quotidien à les améliorer, les challenger. Et les résultats sur le terrain sont là pour le démontrer !

Quelle place tient 2019 au sein du plan stratégique HORIZON 2020, qui touche d'ailleurs à sa fin ?

G.V. 2019 a été une année clé dans le cadre de la finalisation de notre plan stratégique HORIZON 2020. La plupart des programmes prioritaires envisagés il y a cinq ans ont été menés à leur terme, et 2019 marque la concrétisation de cette réussite avec notamment les campagnes Carto, le développement du digital et de notre offre TPE, entre autres. Je suis admiratif du travail effectué par tous depuis 2015. Il a permis à l'OPPBTB d'être reconnu dans nos métiers comme l'acteur incontournable pour accompagner les entreprises dans leurs démarches de prévention. Il doit continuer avec son nouveau plan stratégique à s'adapter à l'évolution des pratiques, mais surtout à garder son leadership dans nos professions.

Quelles sont les grandes voies de progrès sur lesquelles travailler pour diminuer la sinistralité ?

G.V. La prévention a fait de nombreux progrès. Mais nous sommes rendus à une étape où il devient plus difficile de progresser, c'est le fameux plancher de verre. Une voie de progrès

“L'OPPBTB ne s'est jamais écarté de ses missions premières.”

Jean-Marie Kerherno.

serait de favoriser le dialogue entre les encadrants et les opérateurs, qui sont les meilleurs connaisseurs de leur travail et sont donc les mieux placés pour rendre les modes opératoires plus efficaces et plus sûrs. Une autre piste de progrès se trouve dans l'innovation. L'OPPBTB identifie aujourd'hui des produits et matériels innovants, des start-up qui révolutionnent les conditions de travail des compagnons du BTP. Cette démarche doit être maintenue et développée.

Quelles convictions guideront vos orientations pour l'année à venir ?

J.-M.K. L'OPPBTB, tel qu'il existe actuellement de façon indépendante, bénéficie d'une reconnaissance, relève d'une belle efficacité et d'une solide réactivité. J'en veux pour preuve la rapidité avec laquelle il a su se mobiliser pour mettre à disposition des professionnels du BTP un Guide de bonnes pratiques afin de protéger les salariés du BTP contre les risques de propagation de la Covid-19. À nous de préserver ce statut unique acquis par l'Organisme au fil des ans et de le faire grandir au profit des entreprises et de leurs salariés. **G.V.** J'ajouterais que l'expertise de l'OPPBTB ne se retrouve pas ailleurs. Il a été précurseur dans de nombreux domaines et notamment dans celui d'envisager la prévention d'une manière positive. L'Organisme doit continuer à être force de propositions et réfléchir aux modèles qui feront le secteur du BTP de demain.

2019 a renforcé cet élan de prévention collectif porté par l'OPPBTBTP

PAUL DUPHIL
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OPPBTBTP

Quel bilan dressez-vous de 2019 ?

Nous souviendrons-nous de 2019 comme de l'année où tout allait bien, avant la catastrophe de la Covid ? En effet, l'activité a été très soutenue pour le BTP l'an passé, dans quasiment tous les secteurs, les perspectives étaient enthousiasmantes, avec des marges de manœuvre en cours de reconstitution dans les entreprises, un souffle d'innovation, des défis d'ampleur avec la réponse aux enjeux climatiques, la réinvention de la ville et de la mobilité à imaginer et à construire. Du point de vue des risques professionnels, nous avons constaté des signes préoccupants mais les moyens et la volonté pour agir étaient là.

Quelles ont été les avancées les plus marquantes pour l'OPPBTBTP ?

Le digital nous a certainement offert les résultats les plus visibles, les plus facilement mesurables. Des services comme monDOCunique Prem's et l'agence en ligne PréventionBTP En Direct, lancés en 2018, répondent manifestement à des besoins des entreprises, avec quelques dizaines de milliers d'entre elles qui en font usage régulièrement, près de 400 000 visites uniques en douze mois et plus de 4 000 accompagnements individualisés.



Les travaux de plus longue haleine ont aussi été source de succès, tant en accompagnement des entreprises sur le terrain, en actions communes avec nos grands partenaires, organisations professionnelles ou organismes institutionnels, qu'en études techniques variées. N'oublions pas que la prévention se construit au quotidien, c'est une maison qui se construit jour après jour.

Le projet de réforme de la santé au travail est engagé depuis bientôt deux ans : quel en est le bilan ?

Comme le soulignent notre président et notre vice-président, la reconnaissance du rôle et de la contribution de l'OPPBTBTP n'a jamais été aussi forte. Notre modèle est solide et pérenne, au service des branches bâtiment et travaux publics, ancré dans le métier, focalisé sur les enjeux des professionnels. Nous souhaitons garder les moyens pour poursuivre la mission et porter nos convictions, démontrer tous les jours que prévention et performance vont de pair, conforter l'approche positive en prévention.

Les voies du futur passeront par l'innovation, les avancées techniques, l'intégration toujours plus forte entre tous les acteurs de la chaîne de la construction. N'oublions pas les jeunes, dans la perspective de ce formidable défi des *Worldskills* 2023 qui se dérouleront en France, à Lyon. Et pour notre mission, le digital garde un formidable potentiel de progrès que nous allons exploiter, bien entendu.

La finalisation d'HORIZON 2020 approche. Comment abordez-vous cette dernière année opérationnelle ?

Cette dernière année est bien entendu marquée par la crise sanitaire inédite et brutale de la Covid-19. En deux jours, tout s'est arrêté, et la reprise va prendre du temps, avec des conséquences malheureusement durables sur l'activité. L'OPPBTBTP a tenu son rôle dans cette tempête et a apporté l'aide et le soutien attendu par les entreprises. L'association du digital, d'une boîte à outils complète et très pratique, d'une capacité à relier tous les acteurs du BTP ont été les ingrédients de cette réussite. La Covid peut aussi nous amener à repenser le travail et les modes constructifs de demain. Nous devons en tirer les enseignements pour construire notre prochain horizon stratégique, pour toujours mieux servir les femmes et les hommes du bâtiment et des travaux publics. ■

“Notre modèle est solide et pérenne, au service des branches bâtiment et travaux publics, ancré dans le métier.”

#MOBILISER

DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

De plus en plus d'entreprises, quelle que soit leur taille, intègrent la prévention à leur process de travail. L'évaluation des risques et le plan d'action, premières étapes d'une démarche de prévention, sont devenus un réflexe facile à mettre en œuvre grâce aux outils en ligne proposés. En complément, l'offre d'information enrichie permet aux professionnels de gagner en performance grâce à leur engagement en prévention. En 2019, l'OPPBTP a continué à convaincre de l'approche positive de la prévention par le biais d'argumentaires et de solutions dédiés pour susciter leur passage à l'action.



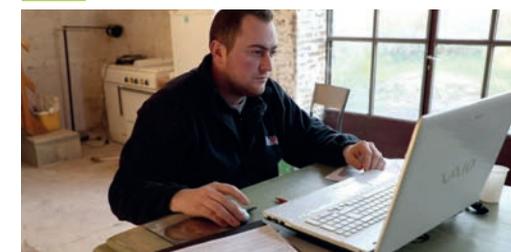
Faits marquants 2019



10 900 entreprises

C'est le nombre d'entreprises qui ont créé leur DU en 2019 sur les supports numériques de l'OPPBTP. Ainsi, 7 300 d'entre elles se sont ensuite engagées dans une démarche de long terme, soit une progression de 18,9 % par rapport à 2018.

#TPE



Depuis janvier 2019, l'OPPBTP a engagé 10 000 entreprises novices en prévention dans un programme d'accompagnement des TPE : le parcours Prem's, qui vise à faire grandir leur maturité en prévention et à favoriser leur engagement sur le long terme.



920 370 e-mailings

ont été envoyés lors de 84 campagnes pour informer les professionnels sur les nouveautés de PréventionBTP.fr ou D-clic Prévention, entre autres.

#OFFRE DE SERVICES L'OPPBTP a intégré l'ensemble de ses solutions au sein d'une offre de services globale, structurée selon les différentes étapes d'un chantier. Une manière pour les entreprises de bénéficier des bons outils au bon moment !



23 000 jeunes

17 000 apprentis et 6 000 étudiants issus de l'enseignement supérieur ont eu leur enseignement en prévention revu pour être toujours plus attractif, en phase avec leurs attentes.

CULTIVER UN REGARD POSITIF SUR LA PRÉVENTION



Fidèle à sa mission, l'OPPBTB déploie des messages de prévention et met à disposition des entreprises argumentaires et outils pour développer la culture de prévention dans le BTP. Grâce à une offre d'information riche et à l'appui de nombreux partenaires institutionnels et éducatifs, c'est tout un secteur qui consolide ses acquis et se prépare pour un avenir sous le signe de la performance.

Positive attitude

Une approche positive intégrée

Depuis plusieurs années maintenant, l'approche positive gagne du terrain. Montrer la prévention comme un outil de management et un levier de performance globale de l'entreprise est un objectif clair pour l'OPPBTB qui participe à faire évoluer les mentalités et les pratiques des professionnels en faveur de la prévention.

Les collaborateurs ont structuré leurs discours et leurs postures autour du guide L'Approche positive mise en parole qui propose un modèle qui se base sur l'approche de l'encouragement, qui valorise les progrès, les changements, les bonnes idées, les initiatives et les réussites. En 2019, des affiches ont été créées et diffusées aux entreprises du bâtiment et des travaux publics.

De plus, afin d'accroître la diffusion des messages, des interventions ont été réalisées en région auprès des organisations professionnelles, au cours desquelles des arguments convaincants, des bonnes pratiques régionales et des outils opérationnels ont été présentés.

Le site PréventionBTP.fr rassemble



Conçues en 2019, les nouvelles affiches « Approche positive de la prévention » traduisent la vision de l'OPPBTB et visent un public plus large en diffusant une nouvelle façon d'envisager la prévention.

désormais plus de 310 cas Prévention & Performance, dont 61 nouveaux cas réalisés en 2019. La websérie, « La prévention, ça vous rapporte », disponible sur YouTube et relayée sur les réseaux sociaux, a généré plus de 8 600 vues en 2019.

Prévention et performance à la loupe

Pour aller plus loin, l'OPPBTB a sollicité Centrale Supélec, acteur académique de premier plan, pour créer une chaire d'enseignement et de recherche dédiée. L'objectif est de renforcer la base académique des travaux sur les liens entre la prévention et la

performance globale de l'entreprise, de développer des cas nouveaux et complexes et de comprendre les enjeux sociologiques associés. Cette structure mobilise sur trois ans une équipe de chercheurs dans les domaines du génie civil, de l'économie et de la psychosociologie.

Vinci Construction Terrassement et Eiffage Infrastructures se sont associés à la démarche en proposant des terrains d'expérimentation et en participant à l'effort financier. La conception d'indicateurs à l'attention des entreprises et la création d'un jeu (*serious game*) figurent parmi les travaux de la chaire.



ZOOM SUR

Le parcours Prem's

Le parcours Prem's est destiné à faire grandir l'engagement des petites entreprises et à développer chez elles une culture prévention forte et pérenne. Pendant deux ans, l'OPPBTB les accompagne par le biais d'informations dédiées, d'outils pratiques et d'actions simples à mettre en œuvre (affichage, demande visite préalable de chantier, etc.). À mi-parcours, elles se voient proposer un autodiagnostic pour évaluer leur niveau d'engagement. Après deux ans, elles sont mûres pour passer à l'étape supérieure et réaliser un DUER plus complet sur monDOCunique Plus.

Une solution pour tous, tous pour la prévention

Les TPE en ligne de mire

Les professionnels ont besoin d'information instantanée et en mobilité. La stratégie digitale de l'OPPBTB s'est adaptée à ces nouveaux modes de consommation et à ces nouvelles habitudes afin d'accroître leur intérêt pour la prévention. Et les résultats sont là : le trafic 2019 sur les sites de l'Organisme a marqué un nouveau record avec plus de 2 millions de visites cumulées sur PréventionBTP.fr, monDOCunique Prem's et Prévention-BTP En Direct (+ 20 % vs 2018).

En outre, les TPE représentent 85 % des entreprises du secteur et constituent donc une cible majeure. L'objectif est de faciliter leur passage à l'action, en sachant que le dirigeant doit souvent gérer d'autres sujets. L'OPPBTB s'appuie sur son expérience et sa connaissance du terrain pour apporter des solutions adaptées et un accompagnement personnalisé directement sur chantier. PréventionBTP En Direct en est l'illustration (voir p. 40). Lancé en 2018, ce



1050
DU par mois
en 2019, dont 53 % réalisés
par des TPE.

service d'assistance en ligne accessible depuis un mobile ou une tablette permet aux professionnels de bénéficier des réponses immédiates d'experts, soit via une base de connaissances qui recense 600 questions-réponses, soit via des échanges en chat ou par téléphone avec un spécialiste en prévention. En 2019, la plateforme a enregistré plus de 400 000 connexions et 4 500 échanges, dont 40 % émanent d'entreprises de moins de 10 salariés. Chaque mois, les données utilisateurs sont analysées afin d'enrichir le contenu avec les thèmes qui les intéressent le plus, tels que les matériels et les engins, l'amiante ou encore la coactivité.

Un parcours prévention unique

L'OPPBTB poursuit son accompagnement autour du document unique d'évaluation des risques (DUER). Avec monDOCunique Prem's, les TPE peuvent réaliser le DUER ainsi que le plan d'action associé en trois étapes, télécharger un pack d'affiches obligatoires et bénéficier de conseils propres à leur activité. Le site a comptabilisé 47 000 visiteurs en 2019, pour un total de 190 000 entreprises de moins de 10 salariés et confirme le succès de l'outil déjà largement utilisé en 2018.

Pour entretenir leur engagement en prévention, l'OPPBTB a mis en place, en janvier 2019, un parcours prévention Prem's (voir encadré). En fonction des risques renseignés, l'entreprise se voit proposer des actions simples à mener pour agir en prévention. Plus de 10 000 d'entre elles ont ainsi fait fructifier la démarche en 2019.

Si besoin, les TPE trouvent également un accompagnement personnalisé. Cette année, ce sont plus de 350 ateliers DU qui ont été organisés, soit un total de 1852 participants, et 75 ateliers de mise à jour du DU (325 participants). Enfin, 750 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

Une information riche et variée

En complément de leur passage à l'action, les professionnels peuvent nourrir leurs connaissances grâce à PréventionBTP.fr. Le site a d'ailleurs enregistré une hausse de fréquentation de 20 % en un an. Véritable point d'entrée de toute l'offre de l'OPPBTB, il propose une grande variété d'outils et de formats : fiches Prévention, affiches, fiches Solutions Chantier, ouvrages, vidéos, actualités, dossiers, cas pratiques, etc. Le site comptabilise 5 278 000 pages vues et 390 000 téléchargements. Ils peuvent également y créer leur compte personnel « e-prévention » afin d'accéder à un dispositif plus complet sur des sujets comme la gestion du personnel et du matériel, le plan d'action de prévention en cours, l'évaluation du risque chimique, les modes opératoires, etc. Prévention BTP, c'est aussi un magazine diffusé chaque mois à plus de 9 500



TOP 5 des requêtes les plus populaires pour parvenir sur PréventionBTP.fr

- 1 **DIUO** (dossier d'intervention ultérieur sur ouvrage)
- 2 **PPSPS** (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé)
- 3 **Carto Amiante**
- 4 **Risque électrique**
- 5 **Document Unique**

Source : Google

exemplaires, une newsletter mensuelle adressée à plus de 57 000 abonnés et deux numéros thématiques de la *Lettre de Prévention BTP*, sur les thèmes personnel intérimaire et accidents, diffusés aux 213 000 entreprises adhérentes. Enfin, d'autres supports ont suscité l'intérêt des professionnels en 2019. Les ouvrages les plus téléchargés ont été sur les thématiques « Chutes de hauteur » et « Risques chimiques ».

Une solution de prévention à chaque étape de chantier

L'OPPBTB dispose d'une offre de services qui permet de répondre aux différents besoins des entreprises. Cette approche a été clarifiée pour une meilleure lisibilité pour les entreprises. Elle est regroupée autour de cinq grands thèmes : information, assistance technique en ligne, assistance technique ter-

rain, formation et conseil. Chaque entreprise peut ainsi bénéficier d'un outil et/ou service adapté à sa situation et son niveau de maturité en prévention. L'OPPBTB met à disposition ses compétences et ses outils pour répondre aux sollicitations en prévention depuis la préparation d'un chantier jusqu'à son bilan. Cette offre de services est promue par les conseillers et disponible sur le site PréventionBTP.fr.

Afin d'apporter toujours plus d'informations aux professionnels, cette année, l'OPPBTB a participé à sept salons nationaux. Par ailleurs, les outils ont été enrichis par la publication de six ouvrages portant, entre autres, sur l'héliportage, les PPSPS ou les travaux en toiture et façade, et par la mise en ligne de dossiers web ayant pour thèmes les PPSPS, les intérimaires et le BIM.

ENSEMBLE

Restons en contact avec la prévention

FRÉDÉRIC VANDECASTEELE

DIRIGEANT DE L'ENTREPRISE DE CHARPENTE-COUVERTURE GUERANGER (72)

Comment avez-vous découvert PréventionBTP En Direct ?

J'utilise les services de l'OPPBTB depuis ma reprise de l'entreprise en 2015. En me renseignant sur les outils liés à la sécurité, j'ai découvert PréventionBTP En Direct. Je travaillais avant dans l'industrie ; c'est dans mes gènes d'être en éveil sur la conformité, les règles et les process de sécurité ! L'idée est aussi d'accompagner mes sept salariés sur ce sujet.

Comment et pourquoi utilisez-vous PréventionBTP En Direct ?

J'ai sollicité le service trois fois *via* le chat, dont une pour récupérer des informations sur le PPSPS d'un chantier pour lequel le client demandait la validation des modes opératoires par la médecine du travail, un plan de retrait et d'autres éléments. C'était assez technique et PréventionBTP En Direct m'a permis de débloquer la situation. J'ai également trouvé des réponses sur des sujets tels que les filets de sécurité ou le travail en hauteur.

Quels sont les atouts de ce service ?

Ce service permet d'avoir une réponse précise rapidement. Si celle-ci ne peut être donnée tout de suite en chat, elle est transmise à un référent qui traite le sujet. On gagne en fiabilité face au client, car PréventionBTP En Direct nous fournit des éléments probants et factuels. La réglementation est complexe dans le BTP, et encore plus dans mon métier. Les domaines d'application et les situations à risques sont tellement variés qu'il est impossible de tout savoir. Il est donc indispensable d'avoir accès à des ressources documentaires et des conseillers disponibles pour nous répondre à tout moment. Avec PréventionBTP En Direct, j'ai un précieux appui au quotidien et je gagne du temps !

VIRGINIE MANGEL

CONSEILLÈRE EN PRÉVENTION, AGENCE OPPBTB BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Quelles sont les forces de PréventionBTP En Direct ?

Le travail d'équipe et la solidarité qui règnent entre nous. Cela nous permet de fournir des réponses précises aux entreprises. Actuellement, nous reprenons toutes les réponses existantes pour vérifier si elles sont d'actualité ou à compléter. Quant au chat ou au téléphone, nous pouvons compter sur la mobilisation des conseillers de permanence ou la direction technique pour apporter la meilleure réponse. Il y a une volonté de bien faire et rapidement ; nous nous améliorons tous de jour en jour.

Que pensent vos interlocuteurs de ce service ?

Ils sont souvent surpris d'avoir une réponse si rapide ! Qui plus est de la part d'un conseiller expert en prévention qui partage son temps entre ce service et le terrain, et non d'un téléopérateur lambda. Ils apprécient l'efficacité, l'écoute, l'accueil, etc. Ils savent que si on ne peut pas leur apporter une réponse immédiate, leur demande sera prise en compte. Nous avons des adeptes qui reviennent régulièrement.

Qui sont vos interlocuteurs et quels types de demandes traitez-vous ?

Plutôt des chefs d'entreprise, des chargés de prévention et des QSE. Les questions sont souvent très techniques. Ils ont besoin de notre avis ou de recommandations sur une problématique prévention terrain pour prendre des décisions. Ils cherchent aussi à s'assurer que les mesures qu'ils prévoient répondent bien à la réglementation. Certains enfin veulent simplement de l'aide sur des sujets simples comme la rédaction d'un DU ou d'un PPSPS. Dans ce cas, nous expliquons le principe et les renvoyons plutôt vers l'agence OPPBTB dont ils dépendent.

La prévention, un réflexe en formation

La formation initiale

Transmettre les compétences et les réflexes prévention dans le cadre de la formation initiale est l'une des missions de l'OPPBTB. Ce sont plus de 17 000 jeunes issus des CFA et des lycées professionnels qui ont bénéficié des outils et programmes spécialement conçus pour répondre aux nouvelles pratiques d'apprentissage et aux attentes de leur futur métier. Avec le CCCA-BTP, l'Organisme a pu continuer à sensibiliser les apprentis issus de 112 établissements grâce à la campagne « 100 minutes pour la vie ». Des quiz d'évaluation des compétences et des connaissances en prévention des risques et des modules de formation pour les formateurs disponibles en ligne complètent le dispositif.

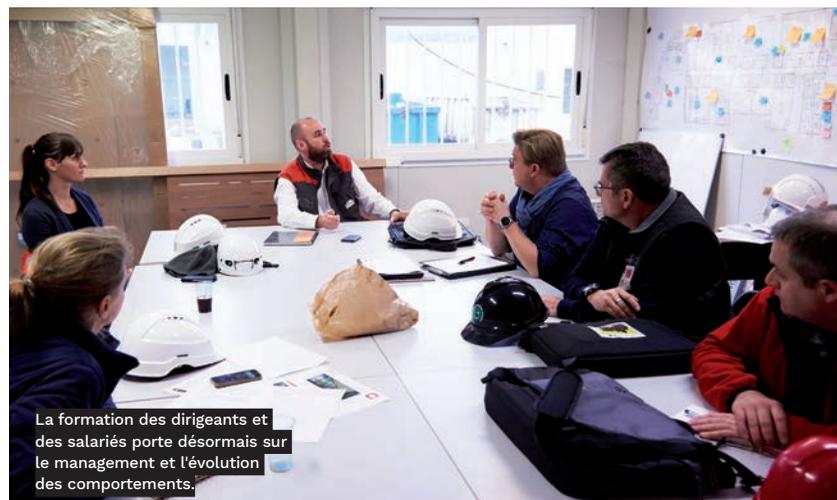
En 2019, l'OPPBTB a rénové les Journées Techniques Enseignants lancées en 2012 pour devenir les Ateliers pédagogiques en prévention. Ils intègrent désormais un volet en e-learning, un format apprécié des formateurs des CFA et des inspecteurs de l'Éducation nationale. Enfin, l'Organisme a participé, avec l'Éducation nationale, à la révision de huit CAP dans les filières du bâtiment, des travaux publics et du bois afin d'intégrer des compétences en prévention.

La formation initiale supérieure

Les indicateurs sont aussi au vert du côté de l'enseignement supérieur qui forme les futurs encadrants de chantiers et conducteurs de travaux (bac+1 à bac+3), ainsi que les futurs ingénieurs et managers (bac+4 à bac+5).



L'OPPBTB a participé à la révision de huit CAP dans le BTP et le bois avec l'Éducation nationale.



La formation des dirigeants et des salariés porte désormais sur le management et l'évolution des comportements.

Chaque population d'étudiants bénéficie d'un parcours adapté à son niveau. Il est composé d'un *serious game* (uniquement pour les ingénieurs et managers), d'une formation en blended learning, de deux modules pédagogiques en face-à-face et de deux autres en e-learning. Au total,

6 000 étudiants ont bénéficié de 14 heures d'enseignement. Enfin, le partenariat qui lie l'OPPBTB et l'ESTP (École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie) a permis aux 900 élèves de première et deuxième années d'acquérir les fondamentaux de la prévention grâce



D-clic Prévention : le e-learning renouvelle la prévention

Les modules en e-learning D-clic Prévention se consacrent aux essentiels de la prévention. En 15 minutes seulement, ils apportent une solution de prévention adaptée aux activités quotidiennes des équipes terrain, comme rédiger un PPSPS ou monter et utiliser un échafaudage fixe. Différents thèmes de prévention sont abordés (management et culture prévention, préparation et organisation de chantier en sécurité, mise en œuvre des mesures de sécurité sur un chantier) à travers des vidéos en situations réelles accompagnées d'explications et d'un quiz pour tester ses connaissances.



+ 237 %
de stagiaires à la formation sur les CSE (vs 2018).

à des modules en e-learning spécialement conçus à leur intention.

La formation continue

Dirigeants et salariés peuvent aussi être formés tout au long de leur carrière. À la suite de la décision d'arrêter les formations obligatoires fin 2017, l'OPPBTB a concentré ses efforts de formation continue sur les formations comportementales et managériales pour répondre aux besoins des entreprises. L'offre s'est enrichie de contenus mis à jour ou nouvellement créés, notamment en partenariat avec l'ASE-BTP. C'est le cas de la formation phare Prév'action qui bénéficie désormais de modules en e-learning, de nouvelles études de cas, d'exercices de mise en situation, etc.

Avec un chiffre d'affaires en hausse de 22 %, le succès de la formation continue est donc au rendez-vous. En 2019, la demande s'est concentrée sur les formations à destination des CSE (+237 % stagiaires), portée par la réforme des comités d'entreprise, effective depuis le 1^{er} janvier 2020. De nouveaux acteurs prestigieux, comme SPIE batignolles, Eurovia, Legendre ou Ponticelli, ont rejoint la liste des clients fidèles, comme Colas, Manpower, GRTGaz, Razel-BEC, Eiffage, Vinci construction, Adecco, Bouygues, SPAC ou encore Demathieu Bard. Tous ont choisi de faire confiance à un organisme capable d'assurer une formation qualitative et homogène au niveau national, un critère clé pour ces grands groupes. Sans compter les autres entreprises, de toute taille, qui ont fait appel aux services de formation de l'OPPBTB. Au total, plus de 1500 d'entre elles ont suivi une formation en 2019.



33 ateliers
pédagogiques

ont été réalisés auprès de 315 formateurs et enseignants.

ENSEMBLE

Sensibilisons la jeunesse

ARNAUD CHAUMONT

DIRECTEUR DE LA FORMATION INITIALE



Pourquoi le public des écoles d'ingénieurs est-il stratégique pour l'OPPBT ?

Les futurs encadrants du BTP sont les plus à même de développer, une fois en poste, la culture prévention auprès de leurs équipes. C'est donc une cible privilégiée. Notre objectif est de toucher la majeure partie des étudiants qui sont dans les écoles orientées BTP, soit entre 5 000 et 7 000 jeunes en formation.

Avec quelles écoles entretenez-vous un partenariat ?

Principalement les ESITC. Elles font partie des écoles qui forment le plus d'étudiants dans le secteur du BTP. Nous travaillons depuis longtemps avec l'établissement de Metz qui a été la première école à intégrer un module Prévention & Performance dans sa formation en 2016. Cela fonctionne très bien. C'est notre fer de lance. L'ESITC Paris a emboîté le pas en 2018 avec l'intégration d'un module d'initiation aux fondamentaux techniques de la prévention des risques ; et ils ont commencé le face-à-face pédagogique en 2019 et de nouveaux modules seront intégrés en 2020. Enfin, le partenariat avec l'ESITC Caen a été signé en juillet 2019, pour un démarrage en 2020.

Comment ce programme de formation est-il conçu ?

Ce parcours est très axé management et leadership en santé sécurité. Il s'inspire de toutes les avancées de l'OPPBT en matière de culture sécurité, notamment celles en lien avec l'ICSI. Il intègre tous les aspects liés à l'approche positive de la prévention et de la performance globale de l'entreprise.

MARCEL POINSIGNON

DIRECTEUR DE L'ESITC METZ



En quoi la formation proposée avec l'OPPBT est-elle un atout pour l'ESITC ?

Nous travaillons ensemble depuis 25 ans. Faire appel à l'Organisme représente un atout car la prévention est son métier de base, il est très lié aux entreprises et au monde professionnel du BTP. Cela permet d'entretenir la relation entre l'école et les entreprises qui reçoivent nos étudiants en stage.

Quels sont les retours des étudiants sur le parcours ?

Ces cours permettent aux étudiants d'appréhender le sujet, puis de mettre en application les enseignements au cours de leurs stages. Une forme d'analyse et d'esprit critique s'ajoute à la prise de conscience des enjeux, qui se révèlent dans les rapports de stage.

En quoi est-ce bénéfique d'un point de vue « intégration de la culture prévention » ?

La formation est progressive. Elle permet, la première année, de sensibiliser les étudiants via la présentation des organismes et des plans généraux de prévention, l'utilisation des EPI, la mise en place d'outils de prévention collective, etc. Ces modules sont essentiels car ils ont lieu en amont des stages ouvriers. Lors de leur quatrième année, les modules embrassent tous les aspects de la préparation et de la réalisation de chantier. Ils apprennent à rédiger des fiches de chantier qui incluent la description des modes opératoires, les risques identifiés, les mesures de prévention adéquates. Il s'agit davantage d'organisation et de méthode. Enfin, en 5^e année, nous avons mis en place un module axé sur la prévention et la performance afin de présenter la sécurité comme un élément supplémentaire de performance économique.

Des partenariats dynamiques et fructueux

Tout au long de l'année, les organisations professionnelles, acteurs de la branche, Services de santé au travail (SST) et partenaires institutionnels de la prévention œuvrent aux côtés de l'OPPBT pour amplifier la diffusion de ses messages et de ses actions.

Avec la FFB

L'accord de partenariat national avec la FFB continue de se décliner en conventions régionales avec 132 sessions DU-Préal et 750 entreprises accompagnées dans l'EvRP; 264 réunions et 7 256 entreprises informées (hors Journées de la prévention); 40 contrats d'accompagnement long engagés et 388 actions ponctuelles. Des actions nationales ont également été menées de façon conjointe, telles que la Journée de la prévention ou les Coulisses du bâtiment.

Avec la CAPEB

L'accord de partenariat national avec la CAPEB a permis l'organisation de 121 sessions dédiées au Document Unique à destination de 591 artisans ; la sensibilisation de 2 080 entreprises au cours de 116 réunions ; l'accompagnement sur le long terme de 47 adhérents ; et la mise en place de 569 actions ponctuelles. Ce partenariat fait aussi l'objet de signatures de conventions régionales et départementales.

Avec la fédération des SCOP du BTP

Le nouvel accord avec la fédération des SCOP du BTP prévoit la promotion de monDOCunique Prem's et Prévention-BTP En Direct auprès des adhérents de la Fédération. En 2019, de nouvelles conventions régionales ont permis le renforcement de l'accompagnement ■■■

QUESTIONS À...

CORINNE VANSUYT

EN CHARGE DE LA PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ, FFB HAUTS-DE-FRANCE



Qu'a permis la déclinaison régionale du partenariat national entre la FFB et l'OPPBT ?

La FFB Hauts-de-France et l'OPPBT travaillent main dans la main depuis longtemps. La convention a permis de formaliser un travail annuel de bilan et de programmation sur l'année à venir.

Quelles actions avez-vous organisées en 2019 ?

La Journée nationale de la prévention est devenue, sur notre territoire, la Semaine de la prévention ! L'édition 2019, consacrée aux poussières et au risque chimique, a sensibilisé 900 professionnels. Nous organisons aussi des ateliers pratiques avec l'OPPBT. Cette année, nous avons mis l'accent sur le risque routier et les travaux en hauteur, grâce aux modules chargement et arrimage. Enfin, nous faisons régulièrement le point avec nos adhérents et/ou leurs salariés sur le Document Unique, les PPSPS, la réglementation et les nouveaux outils proposés par l'OPPBT.

Qu'apporte l'OPPBT aux professionnels du BTP ?

Les conseillers de l'OPPBT se rendent toujours disponibles soit par le biais d'une intervention en entreprise ou sur chantier, soit par téléphone ou via l'application PréventionBTP En Direct. Les moyens sont là pour progresser.

Quelles relations entretenez-vous avec l'agence OPPBT ?

Toute l'équipe m'apporte un soutien précieux pour répondre aux besoins de nos 4 000 entreprises adhérentes. Nous sommes en contact presque permanent et je sais quel interlocuteur solliciter selon la problématique. Je consulte aussi le site pour y trouver l'information et les documents dont j'ai besoin !

■■■ de la fédération des SCOP du BTP sur l'élaboration de leur Document Unique, ainsi que le ciblage et l'évaluation du niveau de prévention des Sociétés coopératives et participatives (SCOP) volontaires pour un « diagnostic d'engagement ».

Avec la FNTP

Les conventions nationales de partenariat entre la FNTP et l'OPPBTB ont été particulièrement fructueuses en 2019. Elles ont conduit à une contribution technique de l'Organisme à quatre groupes de travail (TMS, risques chimiques, formation et maîtrise d'ouvrage); une forte mobilisation en région des correspondants TP pour soutenir les commissions Santé Sécurité des Fédérations régionales, les adhérents et les syndicats de spécialité; à l'organisation d'ateliers sur le Document Unique et de réunions de sensibilisation à la prévention (31); à des prestations de conseil auprès d'entreprises; et à l'élaboration d'un outil de recherche dédié aux ressources pour les entreprises des travaux publics.

Avec les Services interentreprises de santé au travail

Partenaires historiques de l'OPPBTB, les Services interentreprises de santé au travail (SIST) constituent un relais efficace des messages de prévention vers les professionnels. Les agences régionales de l'Organisme travaillent toutes en étroite collaboration avec les 85 SIST, dont 27 sont dédiés au BTP et 58 inter-professionnels.

Il en résulte des actions concrètes comme l'animation d'ateliers de sensibilisation (chute de hauteur, silice, risque routier, etc.). La position privilégiée des SIST sur le terrain leur permet aussi de détecter des sujets d'études métiers (étancheur, métallier, canalisateur, etc.).

En 2019, un rapport d'observation sur le métier de coffreur-bancheur, réalisé avec les SIST, APST-BTP-RP, AHI 33, Pôle Santé Travail Métropole Nord et le SiST-BTP Franche-Comté, a d'ailleurs été publié en partenariat avec EGF-BTP.

Enfin, l'OPPBTB était présent aux

35^{es} Journées nationales de Santé au Travail dans le BTP à Metz, ainsi qu'au séminaire annuel du réseau des médecins-conseils.

Avec les organisations syndicales de salariés

En 2019, l'OPPBTB a participé aux Journées nationales de Force Ouvrière, au séminaire CHSCT de la CGT qui a regroupé 150 personnes et au congrès CFE-CGC Construction.

D'une manière générale, les organisations syndicales sollicitent régulièrement l'Organisme pour animer des réunions sur des sujets spécifiques (amiante, chutes de hauteur, prévention et performance, Document Unique, etc.) ou animer des formations, comme cette année à l'union régionale CGT Centre sur les risques chimiques et psychosociaux. Des publicités faisant la promotion d'outils et de services prévention sont aussi diffusées dans les journaux destinés à leurs adhérents. ■



Halte aux accidents graves et mortels

Face à la recrudescence des accidents graves et mortels dans les travaux publics en 2019, la FNTP a décidé de réagir en sollicitant l'OPPBTB. Résultat : une mise à disposition d'outils d'information et de sensibilisation (fiches AT, affiches, etc.) et la construction d'un plan d'action à court et moyen terme, à déployer sur le terrain avec le réseau des fédérations régionales.

Un dispositif de promotion de la prévention à 360°



950 000 visiteurs uniques sur PréventionBTP.fr (+20 % vs 2018)



2 millions

de visites sur les trois sites de l'OPPBTB : PréventionBTP.fr, PréventionBTP En Direct et monDOCunique Prem's

43 %

DES PROFESSIONNELLS

consultent le site PréventionBTP En Direct depuis un smartphone ou une tablette.



La chaîne YouTube de l'OPPBTB affiche une belle progression

126 000 vues

soit 20 000 de plus qu'en 2018. Les plus regardées sont les vidéos Prévention & Performance et Minutes Prévention

128 000

fiches Prévention téléchargées

581 000

documents consultés

213 000 entreprises

reçoivent, deux fois par an, La lettre de PréventionBTP

786

retombées presse dans 274 médias



4 837 abonnés Twitter



12 919 abonnés LinkedIn



5 404 abonnés Facebook

#ACCOMPAGNER

DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

Accompagner les professionnels sur le chemin de la prévention ne vise qu'un objectif : diminuer les accidents graves et mortels dans le BTP. Cette mission, l'OPPBTB en a fait un des axes majeurs de son plan stratégique HORIZON 2020. En 2019, la mobilisation a été forte pour multiplier les actions collectives ciblées sur les principaux risques du secteur comme les chutes de hauteur en s'appuyant sur un dispositif adapté à la taille de chaque entreprise (TPE, grands groupes, etc.) et au profil de tous les acteurs de la prévention (CSE, CSPTS, maîtres d'ouvrage, etc.).



Faits marquants 2019

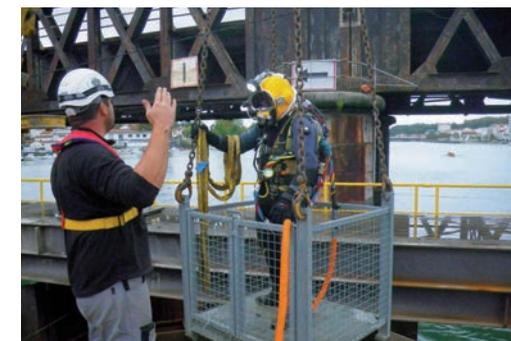


1 765 entreprises

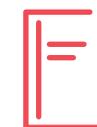
Grâce à la mobilisation de la Cnam et de l'OPPBTB, 1 765 entreprises de 20 à 49 salariés se sont engagées dans une démarche de prévention des risques de chutes de hauteur, développant ainsi leur performance en santé et sécurité au travail.

#INTERIM L'OPPBTB a intensifié ses actions auprès des principaux acteurs de l'intérim (Manpower, Adecco, Randstad) pour aider à mieux accompagner les intérimaires du BTP en prévention.

#HYPERBARIE



Face à l'augmentation du nombre d'accidents lors de travaux hyperbares, l'OPPBTB a formé une équipe spécialisée de conseillers en capacité d'accompagner en prévention les 129 entreprises concernées.



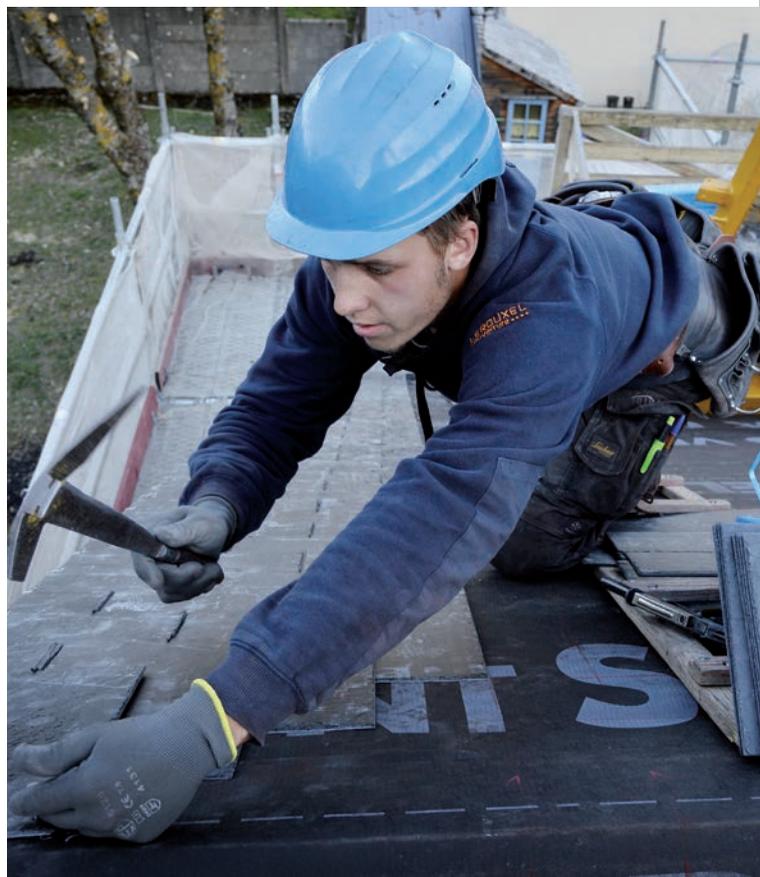
5 400 actions de prévention des risques de chutes de hauteur ont été réalisées en partenariat avec la Cnam.

#CSE Les conseillers de l'OPPBTB ont participé à plus de 1 million de réunions CHSCT, CSE ou CSSCT.

DES ACTIONS À 360°



S'engager pour lutter contre des risques identifiés auprès d'entreprises ciblées est une des priorités du plan stratégique HORIZON 2020. En 2019, 5 350 entreprises accompagnées, soit 152 000 salariés, ont bénéficié directement ou indirectement d'actions de prévention sur la durée et en profondeur pour limiter les accidents et améliorer les conditions de travail. Des chiffres en constante augmentation qui démontrent bien que l'OPPBTB est actif sur le terrain.



☰ ZOOM SUR

Vinci Construction Maritime et Fluvial soutenu par l'OPPBTB

En septembre 2019, un contrat d'accompagnement a été signé avec Vinci Construction Maritime et Fluvial, entité qui regroupe une partie importante des scaphandriers en France. Le suivi de l'OPPBTB consiste à mettre en place plusieurs actions comme aider à la rédaction des fiches sécurité, mettre à jour le Document Unique pour le risque hyperbare, accompagner l'entreprise lors de visites de chantiers sensibles, tout particulièrement sur les risques annexes et réaliser une réunion d'information à destination des maîtres d'ouvrage de la profession.

Les risques prioritaires

Travaux en hauteur, toujours en campagne

Les travaux en hauteur restent la première cause d'accidents graves et mortels dans le BTP. La campagne de communication « Travaux en hauteur, pas droit à l'erreur » débutée en 2014 par les ministères du Travail et de l'Agriculture, la MSA, la CNRA, l'INRS, la Cnam et l'OPPBTB s'est donc poursuivie en 2019, avec l'intention de l'inscrire dans la durée.

En parallèle, la convention avec la Cnam a été renouvelée en avril 2019 afin de donner un nouvel élan à la dynamique de terrain engagée auprès des entreprises de 20 à 49 salariés dans les métiers du gros œuvre, de la rénovation de façades, de la couverture et de la charpente, qui représentent le cœur de cible (voir encadré). Le nouveau dispositif s'oriente vers une complémentarité des actions des deux organismes : l'OPPBTB continue de cibler les entreprises et la Cnam, les maîtres d'ouvrage et les constructeurs de maisons individuelles. En 2019, dans le cadre de la campagne « Travaux en hauteur, pas droit à l'erreur », 823 diagnostics ont été finalisés dans des entreprises cœur

Partenariat avec la Cnam : l'utilité d'une action conjointe

La première convention conclue en 2014 entre les deux partenaires a démontré l'utilité d'une action conjointe : 1 765 entreprises de 20 à 49 salariés ont entamé une démarche de prévention, sur les 3 500 identifiées. Durant quatre ans, les conseillers régionaux de l'OPPBTB et les contrôleurs de sécurité et ingénieurs-conseils de la Cnam et des Carsat/Cramif se sont mobilisés pour informer, diagnostiquer, former, accompagner les entreprises volontaires. L'analyse des évaluations faites en début et fin de démarche met en lumière une amélioration de 16 %. Les Carsat et la Cramif ont également obtenu l'intégration de prescriptions de prévention des chutes par les maîtres d'ouvrage dans 900 projets de construction.

de cible, 1 150 entreprises ont réalisé 5 400 actions de prévention (mise à jour du DU, formation, achat et vérification d'équipement, etc.), soit 72 % des sociétés contactées par l'OPPBTB. Parmi les actions effectuées, les taux de réalisation les plus importants des recommandations formulées par les conseillers de l'OPPBTB concernent la procédure d'accueil (42 %), la désignation d'un chargé de prévention (41 %) et l'amélioration de la gestion du matériel (40 %). Par ailleurs, 5 805 salariés de 976 entreprises ont suivi une formation tant sur des sujets techniques que sur des thématiques managériales.

Travaux hyperbares : prévention en profondeur

À la suite d'un grand nombre d'accidents lors de travaux hyperbares en 2018, une équipe dédiée à l'accompagnement des entreprises spécialisées a été constituée et formée à l'INPP (Institut national de plongée professionnelle). Les sept référents volontaires ont complété leur apprentissage sur le terrain auprès d'entreprises adhérentes au

SNETI (Syndicat national des entrepreneurs de travaux immergés).

Cette équipe est chargée d'accompagner la centaine d'entreprises de travaux hyperbares actives en France et de garantir ainsi un haut niveau de performance en prévention de ce secteur. Parmi les moyens mis en œuvre, une base de situations de danger a été intégrée à l'outil EvRP (évaluation des risques professionnels) et un diagnostic hyperbare spécialement adapté. En partenariat avec le SNETI et la Direction générale du travail, sept réunions d'information ont été organisées auprès des 129 entreprises identifiées. Les premiers accompagnements d'entreprises sont en cours. Cette action s'engage en parallèle de la certification obligatoire. En effet, toutes entreprises ayant des activités relevant de la Mention A (travaux subaquatiques) ou D (travaux sans immersion), ainsi que les entreprises de travail temporaire, doivent avoir été certifiées avant le 1^{er} janvier 2020.

Pleins phares sur le risque routier

Comme tous les ans, de nombreuses actions sont engagées au sujet des risques routiers qui restent un fort enjeu du BTP. Une cinquantaine de journées de sensibilisation, notamment sur le chargement et l'arrimage, ont été organisées avec la Sécurité Routière, les SIST et les forces de l'ordre. Elles ont réuni près de 5 000 participants dont les deux tiers étaient des apprentis. Une formation à distance D-clic Prévention dédiée au chargement-arrimage a été mise en ligne en novembre 2019 sur le site PréventionBTP.fr et comptabilise près de 2 500 connexions. Elle est souvent utilisée lors des réunions d'animation sur ce thème.

Les actions ciblées

Les entreprises nouvelles en prévention

L'une des missions principales de l'OPPBTB est de répondre aux différentes sollicitations. Celles-ci sont autant d'opportunités d'aider les professionnels à progresser en prévention, tout en capitalisant sur leur savoir-faire. En 2019, de nouvelles entreprises ont été identifiées et ont mis en place leurs premières actions grâce à l'accompagnement personnalisé des conseillers sur le terrain. Cet investissement, qui représente jusqu'à 20 % du temps et de l'énergie des équipes de l'OPPBTB, est payant : une entreprise bien suivie est une entreprise qui progresse dans sa politique de prévention tout en permettant à la branche de bénéficier d'un retour d'expérience riche en enseignements. L'analyse détaillée de chaque situation permet de capitaliser et de mutualiser les bonnes pratiques qui sont ensuite mises à disposition de la profession sous la forme de fiches Prévention & Performance (analyse économique du retour sur investissement), ou de fiches Solutions Chantier (pratique opérationnelle facile à mettre en œuvre), disponibles sur PréventionBTP.fr.

Les entreprises en situation d'urgence

Autre priorité: l'accompagnement de toute entreprise confrontée à une situation d'urgence, à un accident grave ou un arrêt de chantier. Lancée en 2018, une application dédiée permet de recueillir informations et photos sur les circonstances à l'origine de l'accident afin d'agir plus efficacement sur les causes identifiées. Elle comptabilise 299 enregistrements réalisés par les professionnels qui représentent une véritable source de retour d'expérience pour l'Organisme. Cette année, 453 entreprises ont ainsi été assistées par les conseillers, dont 268 à la suite d'un accident du travail.

L'objectif est ensuite de leur permettre une montée en compétences et une intégration continue de la prévention grâce à un contrat d'accompagnement. Bilan : 685 prestations de conseils réalisées, dont 71 ont abouti à un suivi sur le long terme.

Le réseau CAP Prévention

Le réseau des correspondants prévention des entreprises du BTP animé par l'OPPBTB a continué sur sa lancée. En 2019, 2 200 d'entre eux ont assisté aux 277 sessions organisées dans toute la France sur des thèmes aussi variés que l'innovation digitale au service de l'entreprise, l'image du BTP et la qualité de vie sur les lieux de travail ou les travaux en hauteur. Une nouvelle organisation de CAP Prévention est actuellement à l'étude afin de redynamiser ces rendez-vous et de proposer des réunions plus interactives.

Les chefs d'entreprise

En 2019, l'OPPBTB a mis en place un programme d'accompagnement de haut niveau dédié aux chefs d'entreprise fortement engagés dans le développement d'une culture prévention au sein de leur structure et qui souhaitent aller encore plus loin. Ainsi, une vingtaine de dirigeants ont bénéficié du dispositif ACE (accompagnement chef d'entreprise), qui est également en expérimentation avec des responsables d'agence de grands groupes du BTP.

Les intérimaires

Les intérimaires ont fait cette année l'objet d'une attention toute particulière. En avril 2019, les 213 000 entreprises adhérentes de l'OPPBTB ont reçu une Lettre de Prévention BTP spéciale « Intérimaires », accompagnée d'un dossier d'information mis en ligne pour l'occasion.

La convention avec Manpower signée en 2015 a également été renouvelée au vu des résultats fructueux qu'elle a générés. Après trois ans de partenariat, les 37 sessions ont permis de former 285 collaborateurs en charge des intérimaires du réseau BTP (soit 80 % de l'effectif ciblé) dont le très bon taux



PHILIPPE MAYGNAN
DIRECTEUR GRANDES ENTREPRISES À L'OPPBTB

« L'icisi apporte l'expérience industrielle et le levier des facteurs humains et organisationnels, l'OPPBTB son expertise du secteur, sa maîtrise de l'analyse des techniques et des systèmes de management sécurité développés dans le BTP. Cette complémentarité renforce la démarche de prévention des risques souvent déjà lancée par les entreprises. »

de satisfaction exprimé a validé la méthodologie sur-mesure mise en place. Fort de ce succès, l'OPPBTB a sollicité Adecco et Randstad pour étendre l'impact de ses actions auprès d'un plus grand nombre d'agences. En 2019, six sessions ont eu lieu chez Adecco avec un total de 52 participants.

Les grandes entreprises

Le partenariat engagé avec l'icisi (Institut pour une culture de sécurité industrielle) depuis de nombreuses années continue de porter ses fruits. L'OPPBTB s'est rapproché de cet institut pour concevoir une approche « Culture Prévention » inspirée de leur méthode, mais spécifique au BTP. ■ ■ ■

La méthode Icsi

L'Institut pour une culture de sécurité industrielle (Icsi) a pour objectif de développer une culture de sécurité dans ce secteur. La méthode qu'il a élaborée se fonde sur une analyse documentaire de l'organisation, sur une immersion au sein de l'entreprise pour observer les pratiques et sur une étude des croyances et des représentations du personnel à travers un questionnaire anonyme. Elle permet de mettre en place une culture de prévention pérenne, d'explorer les aspects organisationnels et humains et d'effectuer un état des lieux en profondeur de la culture de sécurité de l'entreprise ciblée.

Prévention des chutes de hauteur : les professionnels agissent

SUR TOUS LES FRONTS!

« Nous avons déployé un plan d'action de prévention du risque de chutes de hauteur qui a conduit à la formation de 13 salariés sur le montage des échafaudages et cinq sur la vérification des installations. Notre conducteur de travaux, devenu correspondant sécurité, anime régulièrement des Quarts d'heure Sécurité. Les chefs d'équipes, eux, disposent de tablettes équipées de l'application Prev'app Chantier et 14 salariés ont été formés à l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR). De plus, nous sommes très attentifs à la sensibilisation des nouveaux arrivants. »

Dirigeant d'ALM, entreprise de gros œuvre et génie civil (28)

UNE JOURNÉE TRÈS SPÉCIALE

Le 19 octobre 2019, la première « Journée départementale du travail en hauteur : découvrez les solutions » s'est tenue à l'initiative d'Erwan Le Lijours, conseiller OPPBTB, en partenariat avec la maison des Compagnons de Troyes.

AMÉLIORATION CONTINUE

L'entreprise de travaux de couverture a bénéficié d'un accompagnement de l'OPPBTB. Déjà en possession de son Document Unique, elle a souhaité aller plus loin, sous l'impulsion de son conseiller OPPBTB, en nommant un chargé de prévention, en formant ses équipes et en mettant en place une procédure d'accueil. Cet accompagnement a permis à l'entreprise de progresser en prévention et d'améliorer sa performance.

Toitures Seine et Marnaises (IDF)

UNE OCCASION DE CRÉER LE CONTACT

« La campagne travaux en hauteur est l'occasion de me rapprocher de nouvelles entreprises. Après un diagnostic, nous travaillons à l'élaboration d'un plan d'action structuré. Celui-ci prévoit la participation à un Prév'action Encadrement et la formation d'un correspondant prévention. Objectif : permettre à l'entreprise d'être autonome dans l'organisation de la prévention. »

Mathieu Perret, conseiller de l'agence OPPBTB Centre-Val de Loire

REVALORISER SON IMAGE

L'entreprise a fait appel à l'OPPBTB afin de réaliser un bilan prévention à la suite d'un accident grave. L'entreprise a alors bénéficié d'une formation « dirigeants et encadrants » après un diagnostic travaux en hauteur. Cet accompagnement a permis de revaloriser l'image de l'entreprise auprès des institutionnels et des clients du secteur.

Rey BTP - Midi-Pyrénées

UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

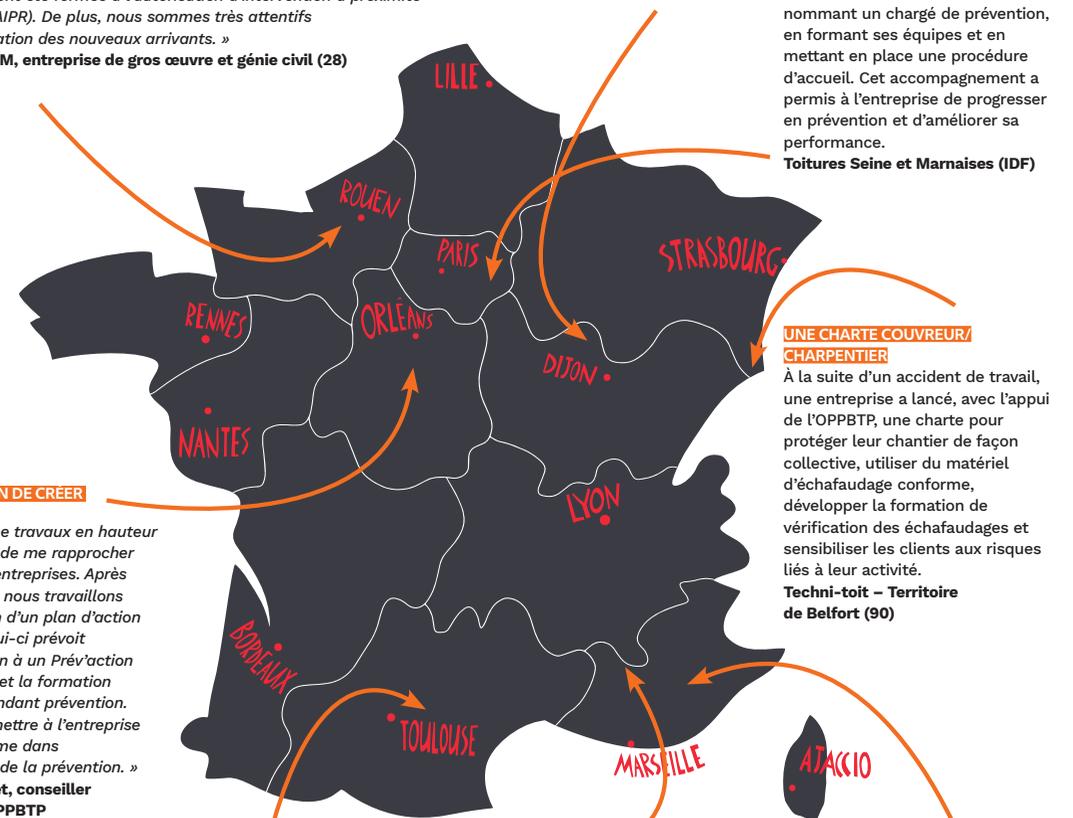
« Dans le cadre d'un CSE sur le risque de chutes de hauteur, la direction et les membres du comité ont décidé de s'engager dans une démarche d'accompagnement appelée DAC. Des visites de chantiers ont permis d'évaluer le fonctionnement du CSE et d'identifier les actions prioritaires. Nous avons également investi dans des équipements tels que des grilles de protection des baies d'ascenseur, des barrières de sécurité et des dispositifs de réservations dans les planchers. »

Chef de l'entreprise de gros œuvre Médiante Construction (13)

TRAVAILLER ENSEMBLE EN SÉCURITÉ

« La campagne travaux en hauteur nous a permis de dégager deux pistes d'amélioration : l'installation systématique de tours pour les accès en toiture et l'installation de filets périphériques pour la protection bas de pente. Nous avons également convaincu nos fournisseurs et sous-traitants, spécialisés dans la pose et l'étanchéité, de réaliser les investissements nécessaires pour mieux travailler ensemble. Les réticences initiales ont rapidement disparu pour laisser place à un sentiment de sécurité accrue. »

Dirigeant de l'entreprise de construction métallique Salse (83)



UNE CHARTE COUVREUR/CHARPENTIER

À la suite d'un accident de travail, une entreprise a lancé, avec l'appui de l'OPPBTB, une charte pour protéger leur chantier de façon collective, utiliser du matériel d'échafaudage conforme, développer la formation de vérification des échafaudages et sensibiliser les clients aux risques liés à leur activité.

Techni-toit - Territoire de Belfort (90)

ENSEMBLE

Accompagnons efficacement les grandes entreprises

VINCENT LEGENDRE

PRÉSIDENT DU GROUPE LEGENDRE CONSTRUCTION



Comment votre collaboration a-t-elle débuté et comment se déroule votre accompagnement ?

En 2018, nous avons signé une convention de partenariat avec l'OPPBTP et l'Icsi, afin qu'ils nous accompagnent dans l'élaboration d'une démarche d'amélioration de notre culture sécurité. Dès janvier 2019, une soixantaine de collaborateurs accompagnés des membres de notre Directoire, de l'Icsi et de l'OPPBTP ont constitué quatre groupes de travail. Ils se sont ensuite réunis pour consolider et planifier les actions à mettre en œuvre. Ce plan d'action coconstruit a été lancé en juin 2019. Composé des quatre axes qui représentent nos grandes orientations à atteindre d'ici à 2022, il a été décliné en 43 actions concrètes. En juillet, l'OPPBTP, l'Icsi et les membres du service QSE ont ainsi identifié les six risques les plus importants sur nos chantiers. Nous avons réalisé une campagne de communication interne, relayée sur l'ensemble de nos chantiers et agences, en France et à l'étranger afin de partager ces risques avec l'ensemble des collaborateurs. Cette étape est fondamentale pour que chacun participe activement à la réduction des risques. Le travail s'est poursuivi avec l'identification et la déclinaison de règles d'or pour lutter contre ces risques. En complément de ce plan d'action complet, un ingénieur prévention de l'OPPBTP nous a accompagnés tout au long de l'année, entretenant ainsi le lien avec nos équipes sur le terrain.

Que vous apporte mutuellement ce partenariat avec l'OPPBTP et l'Icsi ?

Nous avons eu l'occasion de participer à des échanges avec la Direction des grandes entreprises et la Direction Technique de l'OPPBTP sur des sujets spécifiques comme l'utilisation des ascenseurs de grues à partir de 30 mètres. En parallèle, notre Directeur QSE a été sollicité par l'OPPBTP pour contribuer à des projets novateurs et faire part de son expérience sur le terrain. Assurer la sécurité de tous nos collaborateurs est une priorité pour nous. L'expertise et le professionnalisme de ces organismes ont été de réels atouts pour consolider la culture sécurité du Groupe et nous sommes heureux de continuer à construire cette démarche avec eux.

 170 journées sécurité ont rassemblé 8 600 salariés de grandes entreprises.



DOUNIA TAZI

SPÉCIALISTE CULTURE DE SÉCURITÉ ET FACTEURS ORGANISATIONNELS & HUMAINS, DIRECTRICE DES OPÉRATIONS, ICSI

Comment coordonnez-vous vos actions avec l'OPPBTP ?

En décembre 2017, l'Icsi et l'OPPBTP ont conclu un partenariat pour développer des démarches et outils de prévention orientés « culture sécurité » spécifiques au BTP. En adaptant la méthode de l'Icsi, nous avons réalisé huit diagnostics en commun. Au début, nous les réalisons et l'Organisme venait en soutien, désormais il gère seul et nous restons présents lors des moments clés. Cette continuité d'intervention commune nous permet d'enrichir la démarche et de mener des actions ensemble.

PHILIPPE MAYGNAN

DIRECTEUR GRANDES ENTREPRISES OPPBTP

Quelles sont les actions que vous menez auprès des grandes entreprises ?

Nous réalisons des accompagnements avec une équipe dédiée de huit personnes. Les grandes entreprises étant déjà très organisées en prévention, la question était de savoir comment nous pouvions les faire évoluer, d'autant plus que les indicateurs qu'elles utilisent révélaient un taux de fréquence d'accident stable et en dessous de la moyenne du BTP. Nous devons les aider à briser ce plancher de verre. Nous avons proposé d'utiliser les facteurs humains et organisationnels plutôt que de s'intéresser uniquement au comportement de l'individu et à sa manière de faire. La méthode est de toucher



Quelles sont les grandes étapes de la démarche ?

En amont, nous allons au contact du terrain discuter, écouter et nous expliquons en détail la démarche au CSE. L'objectif est que ce soit l'entreprise accompagnée, volontaire, qui participe activement au diagnostic, qui est la première étape. Nous combinons à cela une montée en compétences des acteurs clés pour faciliter une appropriation rapide de la démarche par l'entreprise. Ensuite, une restitution est présentée à l'ensemble des participants. La deuxième étape est la « vision stratégique », c'est-à-dire que nous accompagnons l'entreprise pour identifier où et comment elle veut y aller, d'où l'importance d'un suivi sur quatre à cinq ans. Enfin, l'entreprise met en place un plan d'action avec notre aide.

Avec l'OPPBTP, que vous apportez-vous mutuellement ?

Volontaires pour travailler ensemble, nous avons constitué une équipe commune d'intervention en y associant des séances de partage de compétences : l'OPPBTP présentait le BTP, et l'Icsi les facteurs organisationnels et humains. Aujourd'hui, trois personnes de l'OPPBTP suivent l'Exécutive Mastère « Management des organisations à risques » de l'Icsi et une personne de l'Institut est salariée de l'OPPBTP. Nous travaillons en lien étroit, c'est la force de notre partenariat. Cela nous aide à créer des ponts entre le BTP et l'industrie que nous suivons. L'enjeu de notre collaboration est que notre offre d'accompagnement soit commune et s'enrichisse de nos expertises mutuelles.

à la façon de penser influencée par la situation de travail, le collectif, le management, etc. et chercher à aligner les perceptions qui induisent les manières de faire. C'était une partie inexplorée dans le BTP. Aujourd'hui nous ouvrons une nouvelle voie à toutes les entreprises qui sont d'accord pour travailler sur ce point.

Comment coordonnez-vous ces actions ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Icsi et réalisons des diagnostics ensemble. Nous prenons le temps de connaître l'entreprise en profondeur pour l'accompagner au mieux et répondre à ses besoins. Sur le terrain, nous travaillons avec les comités de direction et les patrons, ce qui est très positif. C'est une révolution qui s'opère puisqu'initialement nous échangeons avec les préventeurs et directeurs de prévention.

Que vous apportent les échanges avec les grandes entreprises ?

Notre métier se rapproche des sciences humaines ! On apprend tous les jours et on observe les changements qu'on induit. Nous sommes dans une démarche de travail collaboratif et participatif. C'est pourquoi nous tenons à échanger avec tous les collaborateurs lors d'immersions sur chantier, en agence ou lors d'entretiens collectifs, afin de les motiver et de les impliquer dans la prévention. Les nouvelles règles doivent être cohérentes avec la réalité du terrain, acceptées, comprises et applicables par tous.

■■■ Les grandes entreprises du secteur ont tout de suite manifesté leur intérêt pour cette démarche susceptible de les aider à renforcer leur propre culture sécurité. Les groupes Legendre, Rabot Dutilleul Construction, Spie batignolles Sud-Est, NGE Fondations, Eurovia, Eurovia Filiales spécialisées ETF et RAZEL-BEC ont ainsi réalisé leur premier diagnostic en 2019. Ces actions représentent plus de 500 jours d'accompagnement. Ce type d'action permet aux préventeurs de l'Organisme d'acculturer les entreprises aux facteurs humains et organisationnels en réalisant un questionnaire et des entretiens auprès de l'ensemble des collaborateurs, dans le but de définir des axes stratégiques à l'élaboration d'un plan d'action.

Huit collaborateurs de l'Organisme ont suivi une formation avec l'Institut. Ils sont désormais autonomes dans la réalisation de diagnostics simplifiés dans des entreprises de moins de 200 salariés, comme SLDTP (filiale de NGE), de B&B (Demathieu Bard) et de Navarra Terrassements Spéciaux (VCT) qui en ont bénéficié.

Une nouvelle convention nationale a, par ailleurs, été signée avec VINCI Construction Terrassement et a permis de sensibiliser 1200 collaborateurs du groupe. Celle-ci prévoit une aide à la conception et la participation aux événements relatifs à la sécurité, l'assistance à la politique d'implication du management intermédiaire, la réalisation d'une série de clips sur la prévention des risques liés aux travaux de curage des

bâtiments, la réalisation d'un diagnostic de la culture de sécurité et la participation aux CSE du Groupe et de ses filiales.

Enfin, l'OPPBTB a répondu présent pour soutenir la volonté de Ponticelli Frères de développer le leadership en sécurité de ses équipes d'encadrement et l'appropriation des règles et standards de prévention. Une convention signée en mai 2019 a débouché sur l'élaboration d'un programme complet et personnalisé d'actions.

Les CSE (Comité social et économique)

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le CSE a succédé aux délégués du personnel, Comité hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT) et comité d'entreprise dans toutes les entreprises de plus de 11 salariés. Afin d'aider les professionnels dans l'application de cette réforme, les conseillers se sont déployés sur tout le territoire et ont participé à plus d'un millier de réunions de CHSCT, CSE ou CSSCT (commissions santé, sécurité et conditions de travail) pour informer, expliquer. Fin 2019, 500 CSE avaient été identifiés, dont 316 disposaient d'une CSSCT. Cette dernière instance est d'ailleurs obligatoire dans les entreprises de plus de 300 salariés et peut être adoptée sur la base du volontariat par celles de 50 à 300 collaborateurs.

Le programme de formation destiné aux membres de CSE a donc été actualisé en 2019 pour mieux accompagner la transition. Celui-ci a doublé en termes de participants, avec une hausse de 237 % du nombre de stagiaires en 2019. À partir de 2020, une grille d'évaluation de culture de CSE sera disponible afin de proposer un module personnalisé à chaque entreprise. Une étape nécessaire afin de constituer une offre de services spécifique CSE.

Les CSPS (coordonnateurs sécurité et protection de la santé)

2019 marque les 25 ans de la loi instituant et définissant le cadre de la mission des CSPS. À cette occasion, un colloque, organisé avec la Direction générale du Travail et

PARTICIPANT
À UNE SESSION DE FORMATION CSE



» La formation CSE propose des méthodes pratiques orientées BTP. À travers des ateliers, des mises en situation et un travail en équipe, elle répond aux questions qu'on peut se poser et surtout on se sent plus à l'aise au regard des outils qui nous ont été présentés. »

le collectif CSPS, a permis de rappeler l'importance de la mission de coordination SPS et de tirer un bilan des actions menées (voir encadré).

En 2019, tandis que les réunions des clubs animés par l'OPPBTB ont maintenu un rythme de croisière soutenu, les régions Centre-Val de Loire et Poitou-Charentes ont créé les leurs. Depuis la mise en œuvre des rencontres professionnelles régionales, l'Organisme a tenu 184 rendez-vous, avec une participation moyenne de 18 personnes. 2019 a été l'année du déploiement des 12 recommandations issues du Livre blanc de la coordination SPS par les représentants des professionnels de la SPS. Ces recommandations sont tournées vers la mise en œuvre du dispositif législatif et réglementaire pour en mesurer les impacts, le dépassement de la seule relation contractuelle entre le donneur d'ordre et le coordonnateur SPS au bénéfice d'une collaboration efficace et fructueuse, le développement de la valeur ajoutée de la mission à travers des outils mieux adaptés et des compétences renforcées et le recrutement et la formation des coordonnateurs SPS pour relever le défi des 2 000 postes à pourvoir.

La maîtrise d'ouvrage

L'OPPBTB a continué à sensibiliser les maîtres d'ouvrage qui sont des acteurs clés pour la santé et la sécurité au travail sur les chantiers. Des travaux, commencés en 2019, sont en cours avec le syndicat LCA-FFB, la FFB et la Cnam pour produire un document de référence sur des actions d'amélioration de la prévention sur les chantiers de construction de maisons individuelles. Le déploiement opérationnel est attendu pour 2020.

Une convention signée en mai avec Orange et ses entreprises sous-traitantes représentées par l'ACNET et le SERCE, doit promouvoir les pratiques d'excellence en matière de prévention des risques lors des quelque 50 000 interventions pratiquées chaque jour sur les réseaux de télécommunication. Il s'agit, pour les partenaires, de renforcer la démarche de performance globale engagée en 2006.

ZOOM SUR

Les rencontres de la CSPS



Le 19 mars 2019, le collectif CSPS (coprec, FA, AFCO, GOC.sps, GRAC), l'OPPBTB et le ministère du Travail, ont fêté les 25 ans de la coordination SPS. Cet événement fut l'occasion de revenir sur l'histoire de cette mission, ses évolutions réglementaires, son bilan et ses perspectives. En complément des échanges de ces rencontres, une nouvelle documentation vient de paraître : Le PPSPS - pourquoi et comment le créer, ainsi qu'un dossier web PPSPS spécialement créé pour répondre aux besoins d'information des professionnels.

Une autre convention a été signée en novembre avec le Syndicat des entrepreneurs de travaux de voies ferrées de France (SETVF). Un premier volet porte sur le renforcement de la politique santé et sécurité des entreprises de travaux des voies ferrées ; le second sur la prévention des risques liés à l'utilisation des pelles rail-route sur les chantiers de travaux ferroviaires. L'objectif est de mettre en adéquation les attentes de la maîtrise d'ouvrage, notamment SNCF Réseau, avec les pratiques des sous-traitants qui sont ainsi vivement encouragés à faire de la prévention une priorité. L'OPPBTB s'est engagé à les accompagner pour mettre en œuvre une politique de santé et sécurité au travail efficace. SNCF Réseau, de son côté, s'engage à écarter de ses appels d'offres les entreprises qui ne répondront pas aux critères de sélection en matière de sécurité.

Enfin, pour fêter les 20 ans de l'accord avec GRTGaz en 2021, les partenaires ont décidé de relancer les Trophées GRTGaz/OPPBTB. Sur le plan opérationnel, cette coopération a conduit cette année à de nombreuses actions comme l'évolution des « Passeports » opérateurs et encadrement délivrés aux intérimaires lorsqu'ils acquièrent les fondamentaux de la sécurité avant de commencer une mission sur un chantier, l'ouverture de ces Passeports à EDF et ENEDIS ainsi que la création de dispositifs de formation en e-learning dédiés aux métiers du gaz. ■

FRÉDÉRIC PRIVÉ

DIRECTEUR PRÉVENTION DE VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT

» La prévention est un levier stratégique de notre performance globale. Ce nouvel engagement ancre notre exigence d'excellence dans ce domaine. Chacun de nos collaborateurs et de nos intervenants externes se doit d'en être l'acteur principal, dans un objectif de vigilance partagée. »



#AMÉLIORER

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Penser la prévention aujourd'hui et imaginer celle de demain : telle est la mission des experts de l'OPPBTP dont l'intensité de la production s'est accélérée en 2019. En s'appuyant sur des travaux d'études et d'observations sur les chantiers, mais également sur les retours d'expérience terrain, ils orientent les positions réglementaires, font évoluer les standards et proposent des solutions concrètes pour améliorer les conditions de travail des professionnels du BTP.



Faits marquants 2019



#ETUDES METIERS Sur les 12 études métiers programmées en 2019, trois sont en phase de lancement, trois sont entrées en phase d'observation et six sont en commission d'amélioration.



1250 vues

Sorti en octobre 2019, le dossier consacré au BIM a été consulté 1250 fois et téléchargé 820 fois sur PréventionBTP.fr.

#CARTO AMIANTE Le second rapport Carto Amiante propose 11 fiches pratiques présentant, pour chaque situation de travail, les valeurs de référence et les préconisations associées.



30 commissions

L'OPPBTP a participé à une trentaine d'instances de normalisation, notamment liées aux matériels, à l'ergonomie, à la prévention du risque électrique ou encore aux EPI.

#REX TERRAIN Les solutions chantier présentant des matériels, équipements et modes opératoires éprouvés sur le terrain comptabilisent 28 000 pages vues sur PréventionBTP.fr.

UNE EXPERTISE PLURIDISCIPLINAIRE



L'association de l'expertise technique de l'OPPBTB et de celle de ses partenaires (services interentreprises de santé au travail, syndicats de métier, etc.) constitue un maillon clé pour aider les entreprises à progresser en prévention. Ainsi, les équipes pluridisciplinaires s'appuient sur de nombreuses études et les remontées du terrain pour faire évoluer les normes, les standards, les matériels et les process au profit d'une amélioration des conditions de travail.

Des métiers et des risques à la loupe

Les études : une activité intense

À la demande des organisations professionnelles, les études métiers reposent sur l'observation des opérateurs en situation de travail par différents experts (médecin, ergonomiste, métrologue, conseiller et ingénieur en prévention). Celles-ci visent, par la proposition de solutions concrètes, à améliorer les conditions des salariés du BTP.

Cette année, trois études étaient en phase d'observation (couvreur, plaquiste, électricien) et six sont arrivées à leur terme (coffreur-bancheur, étancheur, maçon, serrurier-métallier, démolisseur-curage et canalisateur), avec la mise en évidence de points de progrès. Enfin, trois nouvelles études (dallages, maisons à ossature bois, rénovation-gros œuvre) sont en phase de lancement : un comité de pilotage sélectionne, après la signature d'une convention nationale avec les organisations professionnelles concernées, les situa-

tions à observer dans les entreprises identifiées auprès des adhérents. Les études expérimentales, quant à elles, mobilisent les ergonomes sur le terrain pour apporter des solutions d'amélioration à l'ensemble du secteur du BTP. En 2019, ils ont travaillé sur l'ergotoxicologie des métiers de la résine, la pose de carrelage de grande dimension, les étirements et les échauffements. Ce dernier sujet a d'ailleurs fait l'objet en 2019 d'un rapport de synthèse démontrant l'impact positif d'exercices en démarrage d'activité.



ZOOM SUR

Étude métier Serrurier-métallier

L'étude métier « Serrurier-métallier » menée avec la CAPEB donne des résultats très tangibles au niveau de sa commission d'amélioration.

Une campagne de communication destinée aux organisations départementales ainsi qu'aux CFA a été mise en place.

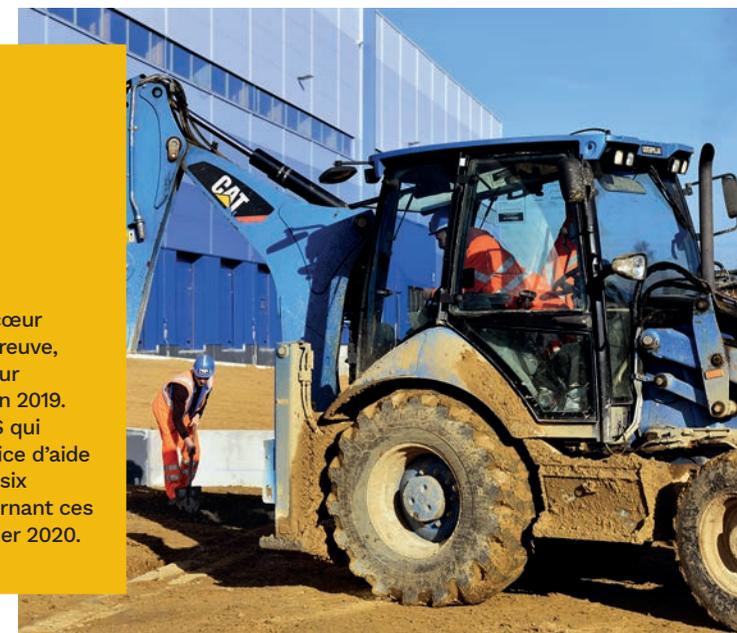
Des affiches de sensibilisation rappellent les bonnes pratiques. Ces affiches sont accompagnées de mémos conçus conjointement avec l'IRIS-ST.

En parallèle, des études de marché visant à améliorer les produits proposés aux professionnels ont été établies. Il s'agit concrètement d'un guide de choix sur une sélection de protections antibruit en atelier. Enfin, deux cahiers des charges ont été réalisés afin de faire évoluer avec les fabricants les tables de travail aspirantes et l'équipement de transport des pièces volumineuses.

ZOOM SUR

Les CACES : un sujet qui intéresse

La thématique des matériels et engins est au cœur des préoccupations des professionnels. Pour preuve, 57 000 requêtes faites par les professionnels sur PréventionBTP En Direct ont traité de ce sujet en 2019. Et plus spécifiquement aux niveaux des CACES qui figurent dans le top des consultations. Ce service d'aide aux professionnels a été très utile à l'heure où six nouvelles recommandations de la Cnam concernant ces certificats devaient entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2020.



Des solutions concrètes

Les experts s'engagent auprès des entreprises pour partager des solutions concrètes et innovantes issues d'observations sur chantier et de retours d'expérience du terrain relevés par les conseillers en prévention et certains services de santé. Le résultat, très opérationnel, permet d'enrichir la base des Solutions Chantier : 192 nouvelles solutions ont été produites en 2019. Elles sont disponibles sur PréventionBTP.fr où les internautes peuvent les consulter par métier ou par thème. Elles ont totalisé cette année plus de 28 000 pages vues. La base de solutions « Prévention & Performance » s'est également enrichie de 61 nouveaux cas étudiés.

Cordiste : un métier à haut risque

En 2018, une étude avait été menée sur les conditions de travail des cordistes. Elle avait été réalisée par l'université de Lyon 1, en association avec le Greta Viva 5, l'OPPBTB, le Syndicat français des entreprises de travail en hauteur (SFETH), la fondation Petzl et le CRIS2. Les résultats avaient montré que 38 % d'entre eux étaient victimes de blessures chaque année. L'organisme a donc participé cette année à la préparation d'une certification intégrant des compétences sur

l'usure physique, et participé aux jurys de formation avec le SFETH.

Parallèlement, cette collaboration a donné naissance à une plateforme de solutions favorables à de meilleures conditions de travail, renseignée par 8 000 cordistes en activité et disponible sur le site du Syndicat. Enfin, 300 professionnels ont bénéficié de la formation ADAPT Métier Cordiste proposée par l'OPPBTB pour améliorer les conditions de travail.

Amiante et mesures d'empoussièrement

Carto Amiante, lancé en 2014 avec la Direction générale du Travail et l'INRS, vise à mesurer l'empoussièrement amianté sur des chantiers de courte durée. À ce jour, 1600 entreprises se sont portées volontaires pour prendre la mesure sur quelque 628 chantiers, dont 120 en 2019. Cette accélération a donné lieu à la publication d'un nouveau rapport en avril qui comprend 11 fiches présentant, pour chaque situation de travail, les valeurs de référence et les préconisations associées, consultables sur PréventionBTP.fr.

En 2019, l'OPPBTB a participé au projet « Règles de l'art amiante SS4 dans les bâtiments », né de discussions au sein du Plan recherche et développement



1600 entreprises ont participé à l'étude Carto Amiante.

amiante (PRDA). Son objectif : standardiser les travaux d'entretien et de maintenance des matériaux contenant de l'amiante sur la base de pratiques reconnues et adaptées. Il résulte de ce projet une série de fiches téléchargeables en octobre 2020 sur le site reglesdelartamiante.fr (site actuellement en construction). Elles sont conçues sous forme de notices illustrées montrant les étapes à suivre pour un niveau d'empoussièrement le plus bas possible techniquement. Elles sont ainsi facilement utilisables par les entreprises dont le personnel est formé en SS4, novices ou non, par les encadrants dans la rédaction des modes opératoires et par les opérateurs sur le terrain.

Carto Silice et PMAI

La silice cristalline, classée cancérigène par l'Union européenne, fait également l'objet de travaux d'évaluation et de mesurage sur chantier, avec le

Le projet PROPOBOIS

Le risque poussières de bois concerne 369 600 salariés, dont la moitié dans le BTP. Dans le cadre du projet PROPOBOIS, fruit du partenariat entre l'OPPBTB et l'Institut technologique FCBA (forêt, cellulose, bois-construction et ameublement), une journée technique a été organisée en janvier 2019, avec le soutien du Codifab. L'objectif était de présenter de nouvelles pistes d'action qui répondent à l'exigence réglementaire. Parmi les solutions envisagées : une mesure de l'émissivité des machines en temps réel à l'aide de la métrologie (capteur optique). Ce dispositif serait plus simple à mettre en place par les entreprises et plus fiable dans le mesurage.



projet Carto Silice. Initiés en 2018, les mesurages ont pris leur essor en 2019. Au terme de 72 mesurages (sur 34 chantiers de TP et 38 de bâtiment), 21 situations de travail ont bénéficié d'une première évaluation d'empoussièrement. La mise en œuvre de mesures simples de prévention (travail à l'humide, captation des poussières, port de protections respiratoires) a permis d'assurer des conditions de travail sûres.

L'OPPBTB poursuit la cartographie PMAI (Particules minérales allongées d'intérêt) qui établit une démarche d'analyse et de maîtrise de ce risque. En 2019, deux protocoles expérimentaux de mesurage ont été validés par les organismes scientifiques (BRGM, INRS, Cerema, INERIS, CSTB), les ministères de la Santé, du Travail et de l'Environnement, l'ANSES et un expert indépendant. Une avancée rendue possible grâce à la mise en place de tests interlaboratoires sur chantier et l'élaboration d'un cahier des charges pour déterminer les situations les plus concernées. Le lancement de l'étude exploratoire est prévu en 2020.

Risque chimique : des outils plébiscités

L'outil d'analyse du risque chimique EvRC (évaluation des risques chimiques) proposé en ligne par l'OPPBTB a démontré son intérêt avec plus de 4 840 entreprises utilisatrices, 54 740 produits étiquetés enregistrés et plus de 1 500 évaluations du risque chimique débutées sur Prévention-

BTP.fr, via l'outil monDOCunique. Parallèlement, une mise à jour de la base « Substances chimiques » a été faite en 2019 avec l'ajout de plus de 700 références.

Influer, anticiper, avancer

Mission normalisation

En 2019, l'OPPBTB a pris part à une trentaine de commissions de normalisation, essentiellement dans les domaines des machines, de l'ergonomie, de la prévention du risque électrique et des EPI. Celles-ci rassemblent tous les professionnels (fabricants, experts prévention, utilisateurs, loueurs, prescripteurs, etc.) autour d'une même problématique

pour converger ensemble vers des solutions équipements ou matériels qui améliorent les conditions de travail des opérateurs.

Au sein de la commission Afnor/U21, l'Organisme a par exemple contribué à la rédaction de l'amendement A1 de la norme NF C18-510 qui définit les règles de prévention du risque électrique pour les travaux en fouilles. Ces prescriptions ont été formulées à partir des observations chantiers et rédigées avec la réglementation anti-endommagement du ministère de l'Environnement.

Autre action : après la publication de la norme EN 458 sur les protecteurs individuels contre le bruit, les experts avaient publié un guide *Le Bruit, risques et protections* en 2018. Ces premiers travaux ont abouti à la diffusion en 2019 d'un document de normalisation nommé FD S78-100, *Guide pour la sélection (choisir, utiliser et entretenir)*.

GILLES MARGOT

RESPONSABLE DU DOMAINE MACHINES-TRANSPORT-MANUTENTION-LEVAGE DE L'OPPBTB

» Si les équipements motorisés montent en puissance dans le BTP, ils génèrent aussi des risques mécaniques, électriques, d'émissions, etc. Les partenaires syndicaux et l'OPPBTB ont donc été associés à la révision des textes réglementaires. Une enquête auprès de 150 adhérents a permis de relever les points d'amélioration attendus. Résultat : des notices d'instruction plus accessibles et lisibles. Nous travaillons aussi sur le sujet de l'intelligence artificielle, puisque la machine sera capable demain de prendre des décisions. Enfin, nous avons préconisé cette année d'équiper le parc de camions-bennes de capteurs afin d'apporter aux constructeurs des solutions de contrôle. »

ENSEMBLE

Participons à la meilleure maîtrise du risque amiante

ISABELLE MONNERAIS,

RESPONSABLE RISQUE CHIMIQUE OPPBTB



En quoi le nouveau rapport Carto Amiante diffère-t-il du premier ?

Il se présente sous forme de fiches qui permettent, selon la situation de travail, de saisir les mesures et les processus d'intervention à mettre en œuvre. L'objectif était de le rendre plus accessible aux professionnels et plus facilement applicable lors de leurs interventions. Cette réflexion a été menée en concertation avec les partenaires du projet (DGT et INRS) et avec les organisations professionnelles.

Quels sont les principaux enseignements ?

Sur la base de 310 mesures obtenues grâce à la coopération de 131 entreprises, nous sommes parvenus à détailler 11 situations de travail en 29 étapes. Les valeurs de références ont permis de classer des niveaux d'empoussièrement et d'associer des préconisations. Dix situations sont de niveau 1 et une de niveau 2. Ces résultats sont encourageants pour la profession car on constate qu'il existe des solutions concrètes pour atteindre des niveaux d'empoussièrement minimum.

Quel est l'objectif du projet « Règles de l'art » ?

Grâce à Carto Amiante et aux retours d'expérience des entreprises, nous avons pu établir des standards opérationnels sur les phases de préparation, d'intervention, de repli et de décontamination. Carto Amiante est le premier élément de réponse, le projet « Règles de l'art » va plus loin pour que les entreprises, même non spécialistes de l'amiante, s'approprient les gestes métier partagés et reconnus par l'ensemble de la profession.

VALÉRIE FLIS-PLISSON,

CHARGÉE DE MISSION AU PÔLE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL CAPEB



Quelle ampleur la CAPEB donne-t-elle à un projet comme Carto Amiante ?

La CAPEB communique régulièrement sur le sujet, sur notre site internet ou notre intranet. Nous ne manquons jamais une occasion de rappeler à nos adhérents l'importance des bonnes pratiques à mettre en œuvre pour limiter le risque lié aux poussières d'amiante. Et la publication des fiches pratiques sur les interventions en SS4 en est une qui compte !

Que traduisent les résultats du second rapport de l'OPPBTB ?

Ils démontrent qu'en utilisant des moyens de protection collective, la pulvérisation humide ou l'utilisation d'outils manuels, on peut travailler en niveau 1 d'empoussièrement. Les préconisations pour chaque processus sont donc accessibles au plus grand nombre. Les cas de niveau 2 nécessitent en effet des équipements dont la majorité des entreprises artisanales ne disposent pas.

Quels sont les résultats directs observés auprès des adhérents de la CAPEB ?

Carto Amiante offre, pour des interventions relativement courantes, une base de données complète des mesures d'empoussièrement pour mieux estimer le risque de l'intervention. Pour les professionnels, cette campagne présente un double intérêt : ne pas avoir à organiser et financer les mesures d'empoussièrement ; et prendre conscience des enjeux, notamment grâce à la supervision de l'OPPBTB. L'empoussièrement est une notion encore abstraite pour nos adhérents. Ce projet permet de les sensibiliser, de sécuriser leurs interventions et de rassurer les compagnons.

YVES CHASSAGNE
INGÉNIEUR PRÉVENTION DE L'OPPBT

L'expertise juridique de l'OPPBT

Sur le plan juridique, l'OPPBT s'attache à faire bénéficier l'ensemble de la profession de son expertise par l'analyse de textes réglementaires et la diffusion de cas pratiques. En 2019, ce sont plus de 43 000 vues sur les pages jurisprudences et 7 000 pages vues sur les contenus réglementaires. Notons également que 33 % des téléchargements du site PréventionBTP.fr portent sur des publications juridiques et réglementaires. L'équipe juridique accompagne l'ensemble des domaines de la Direction Technique et produit des travaux réglementaires, menés principalement avec la Direction générale du travail.

BIM : un atout d'avenir

Le BIM est une source potentielle majeure d'amélioration et de productivité dans la construction, en raccourcissant le cycle de développement des projets, en optimisant les interactions entre systèmes et métiers, en facilitant la programmation opérationnelle. La prévention peut en bénéficier largement, c'est pourquoi l'OPPBT a publié un manifeste *BIM, un outil prometteur pour la prévention* pour poser des

» Grâce aux études menées sur chantiers, nous avons constaté qu'une mauvaise gestion des flux a une incidence forte sur les accidents tels que les chutes de hauteur et de plain-pied. Sécuriser ces flux en prenant en compte les déplacements des hommes, des matériels et des matériaux concourt à la diminution de l'accidentologie du BTP. Et c'est tout l'intérêt du Lean Construction. Avec ces cas concrets, nous avons pu mettre en évidence ses répercussions positives, à condition que les déterminants soient bien respectés. »

bases partagées de l'intégration de la prévention dans les maquettes BIM. Ce document, destiné à l'ensemble des acteurs de la construction et signé par l'ensemble de la profession, a été téléchargé plus de 1500 fois en trois semaines. Il s'accompagne d'un dossier complet et d'une vidéo qui a totalisé 940 vues sur YouTube.

LEAN Construction

Né dans les années 1980 aux États-Unis, le LEAN se fonde sur des principes visant à améliorer la qualité de production, à réduire le gaspillage et répondre aux nécessités de délais et de coûts. L'OPPBT a souhaité mettre en œuvre et observer le déploiement de cette méthode dans le domaine de la construction et apporter sa contribution. Il s'agit d'anticiper, par une étude méthodique, et évolutive, tous les engrenages du chantier dès sa conception. L'objectif est de mettre en adéquation les ressources et les moyens disponibles pour atteindre

une qualité maximale. Ainsi, l'attachement à la performance globale, à la sécurité et la préservation des conditions de travail des opérateurs et des encadrants représente le fil conducteur du LEAN Construction. 2019 a été consacrée à l'analyse des résultats observés sur les chantiers, par la FFB Nouvelle-Aquitaine, l'État et la région Nouvelle-Aquitaine. Les enseignements qui tendent à démontrer tout l'intérêt de la mise en place du LEAN sur les chantiers ont été rassemblés dans un guide pédagogique à destination des professionnels. ■



33 %
des documents
téléchargés
sur PréventionBTP.fr sont
des publications juridiques
et réglementaires.



Lutter contre les risques de collision engin/piéton

T2S, Kiloutou et l'OPPBT ont signé, à l'occasion du salon Batimat, une convention de coopération technique afin de développer une stratégie de réduction du risque de collision engin/piéton et de la rendre accessible au plus grand nombre. Kiloutou propose, en partenariat avec le fabricant T2S, spécialisé dans les équipements de protection haute visibilité, un dispositif dédié : KARE. Basée sur la vigilance partagée, c'est une solution connectée dotée d'alertes bidirectionnelles qui assure sécurité et visibilité. L'engagement conjoint des trois parties constitue un pas supplémentaire dans la démarche de prévention des risques, de diminution des accidents sur chantier et d'amélioration des conditions de travail.

ENSEMBLE

Donnons à la prévention une autre dimension

ERWAN BIDAN,

RESPONSABLE D'OPÉRATION MÉTHODES CONSTRUCTIVES
OPPBT, RÉFÉRENT BIM



2019 a vu la publication des premières réflexions sur l'utilisation du BIM pour la prévention. Quels sont les premiers retours ?

Très positifs ! L'approche prévention du BIM a convaincu l'ensemble des acteurs concernés par la prévention que nous avons rencontrés. Cette année, de nombreuses initiatives ont vu le jour, qui tendent vers la complétude de l'approche BIM prévention pour l'ensemble des métiers.

Quelles fonctionnalités du BIM ont un impact direct sur la prévention ?

Plusieurs composantes BIM sont intéressantes sur le plan de la prévention. Les données contenues dans les objets équipements de travail constituent une aide précieuse pour réaliser les examens d'adéquation. Les fonctionnalités de détection de collisions peuvent être employées pour limiter les travaux pénibles comme la réalisation de réservations à faire après coup, ou bien pour vérifier qu'aucun élément ne viendra interférer dans la zone de travail des équipes d'entretien maintenance. Le BIM permet d'améliorer la qualité des travaux réalisés du premier coup et donc de limiter fortement les reprises, toujours sources d'activités de risques.

Quels sont les travaux que l'OPPBT va mener en 2020 ?

Nous allons nous attacher à analyser les retours terrains pour évaluer les apports que le BIM offre à la prévention, et à enrichir les données contenues dans les objets BIM.

YVES LAFFOUCRIÈRE,

PRÉSIDENT DU PLAN BIM 2022



Quels sont, selon vous, les principaux apports du BIM dans l'acte de construire ?

Le BIM intègre la gestion des volumes, des data numériques et des modes de calcul qui contribuent à bien utiliser ces données, pour optimiser la construction de l'ouvrage, puis son exploitation tout au long de son cycle de vie. Il permet de répondre aux évolutions de la réglementation et s'impose comme un outil de prévention incontournable.

En quoi le BIM est-il bénéfique à la prévention des risques dans le BTP ?

En tant qu'outil de modélisation de l'ouvrage et de traitement des informations, le BIM optimise la réalisation, facilite l'exploitation et anticipe les difficultés, comme le montrent les travaux de l'OPPBT sur le BIM. En amont, se pose toujours la question pour les concepteurs de la qualité, des délais, de la maîtrise des coûts et bien sûr, de la prévention des risques.

Quelles sont les conditions du déploiement du BIM à grande échelle ?

Nous devons progresser sur les questions d'interopérabilité pour arriver à ce que les logiciels utilisés par tous les professionnels (artisans, architectes et préventeurs, etc.) puissent mieux communiquer. La normalisation des outils numériques et la compatibilité du traitement des données sont indispensables pour que les résultats soient les plus efficaces.

#AMPLIFIER

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

La force de frappe digitale de l'OPPBTB s'intensifie pour mettre de plus en plus de professionnels en contact avec des solutions de prévention innovantes. 2019 marque en effet une nouvelle progression de visiteurs sur les sites de l'Organisme et une implication toujours plus forte dans le développement d'innovations structurantes pour le secteur. Point d'orgue de cette transformation digitale : la refonte du site PréventionBTP.fr et de son univers digital pour créer en 2020 une nouvelle plateforme de services. Un aboutissement pensé et conçu pour répondre à la demande et aux usages des professionnels de plus en plus connectés.



Faits marquants 2019



#DATA L'OPPBTB a créé au sein de son organisation un service dédié à l'analyse des données collectées *via* ses sites internet. Objectif : mieux comprendre les attentes des entreprises pour mieux y répondre.



2 millions de visites

Ce chiffre, enregistré sur les trois sites de l'OPPBTB en 2019, montre une hausse de 19 % par rapport à 2018. En outre, 950 000 visiteurs uniques et 6 millions de pages vues ont également été recensés.

#APPLICATION Cette année, l'OPPBTB a mis à la disposition des professionnels du BTP une nouvelle application dédiée à la prévention : Prev'app échafaudage. Elle leur permet de remplir leur rapport de vérification !

#PREVENTIONBTP.FR



Atelier de travail avec les utilisateurs professionnels du BTP : les équipes ont œuvré tout au long de l'année 2019 pour imaginer, concevoir et développer le nouvel écosystème digital de l'OPPBTB. À découvrir sans modération en 2020.



390 000

C'est le nombre de visites uniques comptabilisées sur PréventionBTP En Direct, le site de l'agence en ligne de l'OPPBTB, soit une progression de plus de 110 % par rapport à 2018.



L'INNOVATION ET LA PERSONNALISATION AU SERVICE DE LA PRÉVENTION



Permettre d'engager facilement des actions de prévention et bénéficier d'un accompagnement personnalisé : tel est l'objectif majeur que l'OPPBTB compte atteindre grâce au digital. L'intérêt croissant que les professionnels ont d'ailleurs montré en 2019 pour ces solutions innovantes, dès lors qu'il s'agit d'outils simples, bien conçus et adaptés à leurs besoins, démontre le bien-fondé de cette stratégie qui participe à l'avancée de la prévention dans le BTP.

Une offre digitale enrichie

Le dispositif digital de l'OPPBTB affiche de belles performances en 2019 : avec plus de 2 millions de visites cumulées sur les trois sites (PréventionBTP.fr, monDOCunique Prem's et PréventionBTP En Direct), c'est une progression de 19 % par rapport à 2018. Ce succès, qui résulte des efforts constants de l'Organisme pour enrichir son écosystème digital, traduit une appétence toujours plus forte des professionnels du BTP pour les outils de prévention en ligne.

Des contenus répondant aux besoins des professionnels

En 2019, l'univers digital de l'OPPBTB a enregistré 6,1 millions de pages vues, 581 000 documents consultés (en augmentation de +5,6 %), et plus de 90 000 visiteurs chaque mois. Cette performance est le reflet de la qualité des contenus proposés aux internautes, tant pour l'information que les outils pratiques. C'est aussi le résultat de la maîtrise des codes du web par les équipes de l'OPPBTB. En effet, 69 % des visites sur les sites internet de l'Organisme proviennent de recherches sur différents moteurs de recherche et

doivent donc beaucoup au référencement naturel : l'OPPBTB a su optimiser et améliorer la visibilité des contenus publiés sur ses différents sites.

Quant au service PréventionBTP En Direct, qui a enregistré près de 400 000 visiteurs uniques en 2019, soit 200 000 visiteurs de plus qu'en 2018, il offre une réponse immédiate à ses utilisateurs avec une base de 600 questions-réponses sur les sujets les plus populaires, et la possibilité de converser en tchat ou par téléphone avec un expert de l'OPPBTB. 90 % des requêtes trouvent une réponse dans l'heure. Les thèmes les plus consultés portent sur l'amiante, les travaux en hauteur, les matériels et engins, l'électricité et les aides financières. Depuis le lancement du service en 2018, 200 nouvelles questions ont été ajoutées, en lien direct avec les recherches et les commentaires laissés par les utilisateurs. Par exemple, face aux nombreuses recherches sur les extincteurs, l'OPPBTB a ajouté six questions, en recoupant également les demandes nationales reçues sur ce sujet. En effet, les données utilisateurs sont analysées afin d'améliorer ce contenu en flux continu. Une attention particulière est portée à la rédaction de ces informations. Enfin, des linguistes aident l'Organisme à rendre l'outil de barre de recherche plus performant. Au total, une dizaine de personnes œuvrent au quotidien à la qualité de cette base de connaissances.

Avec la montée en puissance des réseaux sociaux dans le BTP, l'OPPBTB a choisi d'intensifier ses actions sur ses comptes Facebook (5 400 abonnés), LinkedIn (12 919), Twitter (4 837) et YouTube, afin que les messages de prévention gagnent en visibilité. La démarche a porté ses fruits : la fréquentation de sa chaîne YouTube, avec plus de 126 000 vidéos vues (+20 000 vues vs 2018), a fait un véritable bond.

STÉPHANIE BIGEON-BIENVENU
DIRECTRICE DIGITAL ET COMMUNICATION

« Nous avons rassemblé, au sein d'une même direction, les compétences de l'informatique, du digital et des contenus pour mieux répondre à nos 3 enjeux de stratégie digitale : développer des services qui facilitent l'accès à la prévention en particulier des TPE et qui démultiplient l'impact des messages en faveur d'une culture prévention des professionnels (mobilité, réseaux sociaux, personnalisation, contenus multimédias) ; renforcer les capacités de nos équipes (équipements, systèmes, logiciels, gestion des flux et des données, infrastructure) ; identifier les solutions digitales qui accéléreront l'innovation en matière d'organisation de chantiers et d'amélioration des conditions de travail (BIM, objets connectés, robotisation, etc.). »

À noter : sur les 27 nouvelles vidéos diffusées en 2019, ce sont les formats Prévention & Performances et Minutes Prévention qui rencontrent le plus de succès.

D'autre part, les campagnes payantes génèrent du trafic avec plus de 46 000 nouvelles visites de professionnels enregistrées grâce à elles. L'envoi d'e-mails automatiques selon les centres d'intérêt des internautes permet également d'attirer et de fidéliser les entreprises prêtes à s'engager en prévention. C'est le cas pour monDOCunique Prem's dont les campagnes de promotion, via notamment le marketing digital, ont généré 62 % du trafic. L'objectif de toutes ces campagnes : proposer des informations personnalisées et des solutions en adéquation avec les besoins et le niveau de maturité en prévention de l'utilisateur (lire encadré p. 43).



 ZOOM SUR

Prev'app échafaudage



Avec près de 2 000 téléchargements en 2019, la nouvelle application de l'OPPBTB apporte aux professionnels du BTP une solution facile et rapide pour remplir leur rapport de vérification des équipements directement sur smartphone. Obligatoire, cette vérification permet de valider le bon montage en fonction des consignes du fabricant, du lieu et des travaux à réaliser. Grâce à la fonction « dictée vocale » intégrée à tous les smartphones, les champs peuvent être complétés sans taper le texte. Un vrai coup de pouce au quotidien pour les professionnels qui veulent se simplifier la vie.

 **6 millions**
de pages
vues cumulées. Des messages
de prévention démultipliés.

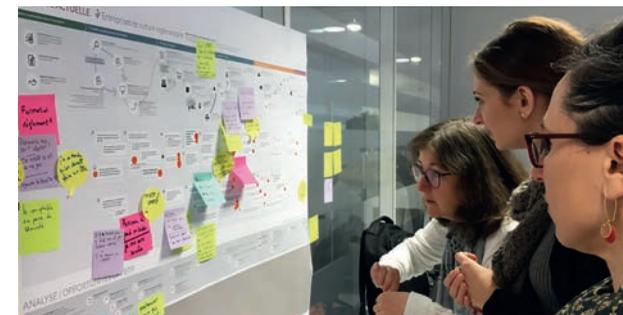
STÉPHANIE DEVOS
CHEF DE PROJET DIGITAL

«**Conseillère en prévention pendant neuf ans, j'ai intégré la direction informatique et je suis désormais chef de projet digital. Mon évolution dans l'Organisme me permet d'avoir une expérience terrain qui est un véritable atout pour comprendre les réels besoins des entreprises dans le digital. Cela me donne de la légitimité dans la conduite du changement.**»

Des informations personnalisées

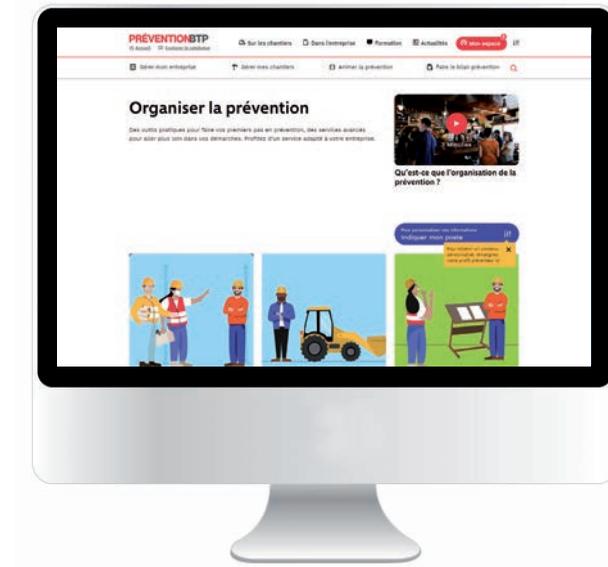
Un écosystème centré sur les besoins du terrain

C'est un chantier d'envergure qui est sur le point d'aboutir : la création d'une nouvelle plateforme de services digitaux. Celle-ci a nécessité plusieurs mois de réflexion et mobilisé plus d'une centaine de collaborateurs. 2019 a largement été consacrée au recueil des besoins du terrain, à la conception du nouveau site PréventionBTP.fr et la définition de l'offre de services digitale. Pour y parvenir, l'OPPBTB a concentré ses efforts sur les moyens techniques nécessaires (hébergement, sécurité, etc.) et les besoins organisationnels associés (nouveaux processus, accompagnement des utilisateurs, etc.). Le nouveau portail, dont le



Produire autrement comme un média

Le nouveau site PréventionBTP.fr sera hébergé par divers serveurs afin d'assurer aux utilisateurs un service sans faille et constant. Parallèlement, un outil centralisé de production et de diffusion des contenus est en cours de création. C'est un projet de grande envergure qui regroupe différents chantiers : réflexion sur les systèmes de validation, mise à jour et référentiels d'indexation.



Une organisation interne plus agile au service du digital

Pour accélérer sa transformation digitale et la mise en œuvre de sa stratégie, l'OPPBTB a adapté son organisation interne en créant un pôle numérique plus robuste avec un meilleur mixage des compétences ergonomiques, fonctionnelles et techniques. Cette évolution a consisté à rapprocher les équipes informatiques et techniques, des concepteurs de fonctionnalités digitales. Objectif : favoriser le développement de l'offre digitale interne et externe de l'Organisme, centrée sur une expérience utilisateur renforcée.

Autre innovation : la création d'une équipe dédiée à l'analyse des data afin de mieux exploiter et tirer profit des données collectées par l'OPPBTB au service de la branche du BTP.

Conscient de l'importance d'être aux côtés des professionnels au quotidien, l'OPPBTB poursuit enfin le développement d'outils faciles d'utilisation et accessibles depuis un smartphone (lire p. 41). En 2019, la fiche prévention *Vérification échafaudage* est ainsi devenue l'application mobile *Prev'app échafaudage*. Avec l'appli *Prev'app chantier* existante, elles ont été téléchargées 4 000 fois. D'autres enseignements sur les usages en mobilité prouvent que les professionnels ne sont plus exclusivement derrière leur écran d'ordinateur. En effet, avec 43 % du trafic effectué depuis un mobile, les statistiques de PréventionBTP En Direct en sont l'illustration.

L'ÉCOSYSTÈME PRÉVENTION BTP



ZOOM SUR

Les atouts du nouveau site PréventionBTP.fr

- Une **interface ergonomique** et intuitive, un vocabulaire pédagogique et clair, qui facilite la navigation.
- Des **conseils et solutions applicables** directement sur le terrain, choisis parmi plus de 700 solutions, 2 000 questions-réponses, plus de 1 000 conseils juridiques répertoriés par métier et par risque, 700 dessins pédagogiques isométriques, et plus de 1 000 photos et vidéos.
- L'**accompagnement proactif** d'un conseiller virtuel qui guide l'internaute dans sa recherche ainsi qu'un tableau de bord personnalisé et des e-mails qui l'aident à grandir en prévention.
- Des **outils et des services** disponibles adaptés à chaque profil.
- Des **réponses immédiates** aux questions sécurité, santé, conditions de travail accessibles *via* un moteur de recherche performant.
- Des **contenus riches**, 100 % BTP, fiables, actualisés, de référence et rassemblés dans un seul site, disponibles partout, tout le temps.



43 %

de consultations depuis un mobile sur le site PréventionBTP En Direct.

Le digital fait avancer la prévention dans le BTP

Des tendances structurantes

L'innovation digitale peut permettre au BTP d'atteindre le « zéro accident » comme le démontre une étude récemment publiée par le cabinet de conseil PWC. Elle constitue en effet un véritable vecteur d'amélioration de la prévention, car elle facilite les tâches et la formation des travailleurs. Cette tendance a largement été mise à l'honneur lors de la dernière édition du salon Batimat qui avait choisi de mettre en lumière des innovations telles que les objets connectés ou encore le BIM (Building Information Modeling). Cet outil de modélisation est à la fois une maquette en plusieurs dimensions, une base de données organisée des informations relatives à un ouvrage et un mode de management. Le BIM permet ainsi de simuler la conception et la construction d'un bâtiment. Son utilité a également été prouvée en prévention, notamment par l'amélioration de la qualité globale de la

construction qui évite certains accidents. Ces nouveaux outils, structurants pour l'ensemble du secteur, prouvent bien que la sécurité est au centre des préoccupations.

Stimulateur d'innovation

En 2019, l'accélérateur « Santé et Prévention dans le BTP », animé par la société spécialisée Impulse Partners, comptait déjà 29 jeunes pousses prometteuses dans l'innovation en prévention (dont 14 nouvelles arrivées en 2019) et de nombreuses idées qui font largement appel aux objets connectés, à la gestion de la data, à la robotique, à la réalité virtuelle et augmentée.

Créé en 2018 à l'initiative de l'OPPBTB et de ses partenaires PRO BTP, la Fondation Excellence SMA et le CCCA-BTP, cet accélérateur vise à faciliter les liens entre start-up et entreprises. Les start-up bénéficient en effet de l'expertise, des retours d'expériences et du réseau d'entreprises des quatre partenaires afin de les aider à trouver des clients et à expérimenter leurs solutions sur chantier. L'accélérateur leur donne également de la visibilité, elles sont invitées sur des salons et autres occasions de promotion. ■

Les 14 nouvelles start-up de l'accélérateur « Santé et Prévention dans le BTP »

COVEN propose plusieurs offres de services aux entreprises dont une solution clé en main d'*escape games* développée autour des principaux risques professionnels du BTP.

K-RYOLE œuvre à la fabrication d'une remorque électrique intelligente pour vélo qui permet de transporter jusqu'à 250 kg sans effort.

VIZ-O a imaginé une solution d'exosquelette qui soutient les cervicales des personnes amenées à travailler le regard vers le haut, tête levée.



BIODATA BANK spécialisée dans l'e-santé, a breveté un bracelet intelligent qui analyse la température corporelle et permet d'éviter les coups de chaleur sur chantier.

SAFETYBIM a développé une solution pour connecter les chantiers avec une application mobile géolocalisée

et ainsi partager et gérer les tâches en temps réel afin d'assurer la sécurité des compagnons.

ELA INNOVATION a produit une solution de comptage intelligent des opérateurs dans les tunnels.

MOTEN TECHNOLOGIES propose une solution qui collecte et traite les informations relatives aux mouvements des opérateurs.

Objectif : détecter les facteurs de risques biomécaniques à l'origine des troubles musculosquelettiques.

DOCTOPSY a conçu une plateforme de digitalisation du parcours de santé et de téléconsultation en psychiatrie.

PAINTUP a inventé un robot de traitement de façade.

T2S fabricant de vêtements haute visibilité, a intégré des LED lavables à ses équipements qui permettent de réduire les risques d'accidents et d'optimiser les conditions de travail. T2S, en partenariat avec Kiloutou et l'OPPBTB, a également développé KARE, un dispositif de prévention des collisions engin-piéton.



VISION PROTECT propose une gamme de lunettes de sécurité adaptées à la vue des usagers et destinées à tous les métiers du BTP. Des tests sont en cours, avec l'aide de PRO BTP, l'OPPBTB et le groupe GCC, afin d'analyser l'impact de la solution directement sur le terrain.



ELLCIE HEALTHY a élaboré des lunettes intelligentes et connectées, dont les fonctions peuvent évoluer (accéléromètre, capteurs oculaires, etc.).

MARMELADE a développé une application mobile permettant de créer de petits quiz ludiques, directement proposés aux collaborateurs sur leur smartphone.

INTELLINIUM a conçu des systèmes électroniques communicants et intelligents intégrés à des chaussures de chantier.

ENSEMBLE

Innovons pour répondre aux besoins du terrain

BENOÎT BELLAVOINE

CEO DE XP DIGIT



En quoi votre innovation contribue-t-elle à servir la prévention dans le BTP ?

Notre solution KypSafe permet de créer des barrières ou des bulles de sécurité virtuelles. Des balises — installées sur les zones à risque ou des engins — sont reliées à des tags portés par les travailleurs. Ces matériels communiquent entre eux pour signaler le danger *via* une alerte sonore et partagent celle-ci au reste du chantier. C'est un système complémentaire qui n'a pas vocation à remplacer ni les équipements, ni le bon sens des opérateurs. C'est une deuxième sécurité. Sur le terrain, il s'agit de limiter les accidents, les collisions d'engin ou les chutes de charge. L'autre axe de l'innovation concerne la data collectée anonymement. Celle-ci permet d'analyser et de donner des informations comportementales sur les chantiers (non-respect des consignes, procédure de balisage non adaptée à la topographie du chantier, etc.) et ainsi de faire de la pédagogie auprès des travailleurs.

En quoi l'accompagnement de l'OPPBTB est-il bénéfique à votre activité ?

Intégrer l'accélérateur en 2018 nous a permis de définir les usages de notre solution pour le BTP. L'OPPBTB a facilité la mise en relation avec des acteurs du secteur et des préventeurs. Nous avons ainsi pu adapter notre produit, dont la nouvelle version est en déploiement depuis janvier 2020. L'Organisme est, par ailleurs, un relais de communication auprès des entreprises utilisatrices.

BENOÎT CHARTRON

CONSEILLER EN PRÉVENTION AGENCE ÎLE-DE-FRANCE



Quelle est l'implication de l'OPPBTB auprès des start-up et en quoi est-elle essentielle ?

Nous facilitons la mise en relation des start-up avec les entreprises du BTP et avec d'autres acteurs de la construction. Ces start-up ont souvent une solution déjà éprouvée qui améliore les conditions de travail sur le terrain. Nous validons à travers des expériences chantiers que la solution proposée est efficace, pérenne et en adéquation avec les spécificités du BTP.

Quels résultats et valeur ajoutée l'Organisme en tire-t-il ?

Avec XP Digit et son système KypSafe, notre expérience s'est portée autour de tests avec un maître d'ouvrage (IDEC) qui construit des entrepôts logistiques. Le directeur QSE souhaitait apporter à l'entreprise en charge du levage et de la pose de charpente béton un renfort au balisage classique. KypSafe nous paraissait un excellent choix du fait de sa discrétion d'utilisation. Cette solution est désormais déployée sur un chantier près de Nantes. Pour l'Organisme, favoriser l'accès des entreprises du BTP à des solutions innovantes est un atout majeur et essentiel, c'est ce qui fait notre valeur ajoutée. Ce système de « tri partenaires » est un gain de confiance pour les start-up et les professionnels du secteur qui n'ont pas tous la possibilité d'investir dans la recherche et l'innovation. Ils peuvent accéder facilement à des technologies encore peu connues, avec la certitude d'obtenir des améliorations en termes de prévention et de sécurité.

#SOUTENIR

FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT

Les entreprises du BTP peuvent compter sur l'OPPBTB pour mobiliser les compétences les plus pointues alliant prévention et construction. Accompagner et accélérer la transformation des pratiques, aussi bien sur le terrain auprès des professionnels qu'en interne, est un volet majeur du plan stratégique qui passe par un recrutement exigeant, un programme de formations adaptées et une motivation sans faille.



Faits marquants 2019



#DIGITALISATION Avec Cleemy, Timmi, Figgo, Yooz, les procédures de suivi des temps, de gestion des commandes et des paiements, des absences se digitalisent pour plus de simplicité, praticité et efficacité !



51 nouveaux collaborateurs

Le profil expert des nouveaux arrivants doit permettre de soutenir efficacement la stratégie ambitieuse de l'Organisme.

#BILAN CARBONE Le bilan carbone 2019 a révélé de nouveaux points d'amélioration concernant le transport. Des actions sont déjà en cours comme le remplacement des véhicules diesel par des essences.



4 jours par personne et par an

L'OPPBTB a largement investi dans la formation de ses collaborateurs afin d'accélérer leur montée en compétences. Au programme : management de projet, approche positive en prévention, etc.

UN ORGANISME ATTRACTIF EN PLEINE ÉVOLUTION



Réunir les meilleures compétences en prévention des risques professionnels BTP, voilà le défi permanent de l'OPPBT. Dans un marché de l'emploi très dynamique en 2019, l'Organisme a montré toute l'attractivité dont il bénéficiait avec le recrutement d'une cinquantaine de nouveaux talents.

Faire grandir les compétences

Une stratégie de recrutement payante

Pour attirer les meilleurs talents nécessaires à son développement et à l'exécution du plan HORIZON 2020, l'OPPBT s'est donné les moyens de ses ambitions : internalisation du processus de recrutement, développement de la marque employeur avec une forte visibilité sur les réseaux sociaux dans le cadre d'une dynamique digitale des ressources humaines. Fin 2019, l'Organisme comptait 344 collaborateurs dont 51 nouveaux arrivants. Un tiers de l'effectif a été renouvelé en trois ans, source de sang neuf et d'idées nouvelles. Leur haut niveau de compétences en s'agrégeant à celui des personnes en poste va constituer le ferment des réussites futures de l'Organisme.

Une intégration structurante

En 2019, l'intégration des collaborateurs s'est déroulée en deux temps forts. Tout d'abord, le séminaire d'intégration regroupe tous les nouveaux



entrants des quatre derniers mois, quelle que soit leur fonction. Pendant quatre jours, ils mettent en perspective ce qu'ils ont vu en agence ou au sein des directions. La présence des membres du comité de direction leur permet d'aborder la stratégie et les projets de l'OPPBT. Ensuite, tous les collaborateurs bénéficient d'un cursus d'intégration individualisé, pour les fonctions supports, et collectif, pour les conseillers et ingénieurs en prévention. Ce cursus, dernièrement baptisé OPPTEAM, évolue constamment afin d'être en adéquation avec les besoins



1450
jours de
formation
au bénéfice de tous
les collaborateurs.

de la stratégie. Il se déroule sur 14 mois, alterne les apports théoriques et les mises en pratique. Durant toute cette période, chaque nouveau collaborateur opérationnel travaille en binôme avec un tuteur.



MARIE-JOSÉ RODRIGUES
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

» Le télétravail est un véritable gain de temps, au niveau du temps de transport mais aussi dans le travail à accomplir. C'est un confort supplémentaire de traiter des dossiers au calme, chez soi. Cela me permet d'avancer plus rapidement. Et grâce à tous les outils à disposition, le lien avec les équipes est maintenu. »

Une formation en continu

Les efforts de formation se poursuivent au bénéfice de tous et toutes, avec près de 1450 jours de formation, soit quatre jours en moyenne par collaborateur, dont certaines sont qualifiantes ou diplômantes. Les thèmes à l'honneur cette année étaient le management de projet, l'approche positive, l'utilisation des réseaux sociaux, le développement de la « relation entreprise », la promotion de la prévention des risques professionnels, etc.

En 2019, la troisième session de l'université du Conseil, dont la mission est d'œuvrer au développement continu des compétences conseil, a rassemblé conseillers et formateurs autour de l'approche positive de la prévention. Par le biais d'un *business game*, ils ont été projetés dans la peau d'un chef d'entreprise. Objectifs : saisir les mécanismes économiques et financiers d'une entreprise pour mieux appréhender les objections de contrainte d'argent ou de temps et mieux intégrer la dimension économique de la prévention dans les actions de « conseil prévention ». Cette formule pédagogique, qui rompt avec les versions classiques, a créé une émulation intergroupe et a reçu des retours très positifs.

Un management en première ligne

Une offre de formation spécifique a été mise en place pour les managers, les directeurs d'agence et leurs adjoints pour accompagner leurs équipes dans le déploiement de l'offre de services.

Pour la première fois, en 2019, les managers du siège se sont réunis

tous les trimestres afin d'échanger sur leurs pratiques en matière d'organisation interne, de nouveautés RH ou de procédures récurrentes, d'évolutions salariales, d'accords sociaux, conduite du changement ou d'utilisation des nouveaux outils digitaux. Ces réunions permettent de mieux collaborer et d'optimiser les ressources de l'Organisme.

☰ ZOOM SUR

Le réseau des conseils des comités régionaux au cœur de nos actions

L'OPPBT a effectué deux journées d'intégration ayant pour objectif de donner aux nouveaux membres les connaissances et compétences nécessaires pour exercer pleinement leurs missions d'ambassadeur de l'Organisme. Au cours de ces journées, les participants ont découvert les modes de fonctionnement de l'Organisme en lien avec ses orientations stratégiques, leurs rôles et leurs missions en tant que membre d'un conseil de l'OPPBT, ainsi que des techniques comportementales favorisant la capacité à démontrer et à convaincre. Ces journées sont, par ailleurs, une occasion de rencontrer des membres de Conseils d'autres régions.

Rester en lien, à l'écoute

Des outils digitaux engageants

Cette année, de nouveaux outils digitaux ont été mis à disposition des collaborateurs qu'ils ont rapidement pris en main.

Afin de faciliter la transmission d'informations, trois outils ergonomiques leur simplifient la vie : Timmi pour déclarer son temps de travail, Cleemy pour envoyer ses notes de frais et Figgo pour gérer ses congés.

En comptabilité, Yooz, logiciel de dématérialisation des factures et des bons de commande, a largement été adopté.

Le renouvellement du parc informatique ou l'équipement progressif des agences et du CN en téléphonie IP facilitent la communication et le travail à distance.

Quant à l'intranet H'OPP, sa fréquentation stable, environ 10 000 visites par mois, confirme l'intérêt et l'utilité de cet outil. Il donne accès à des documents techniques, des procédures, etc. Le réseau social Yammer, principalement utilisé sur smartphone, demeure dynamique, preuve de la bonne ambiance de travail.

Autre signe de la volonté d'implication des collaborateurs, l'utilisation croissante de l'espace de partage d'idées : OPP'timisons. Cela permet



Le CSE est placé sous le signe du dialogue et de l'échange.

l'amélioration continue du système de management et donne la parole à chacun. Le développement de ces outils de productivité, de communication interne, démontre la volonté de l'OPPBTB de rester à l'écoute de ses équipes et de leurs attentes, ce qui leur permet d'être toujours plus présentes et efficaces auprès de leurs clients.

La qualité de vie au travail

Dans le dernier baromètre Qualité de vie au travail réalisé fin 2018, 78 % des collaborateurs se disaient épanouis au travail. En 2019, un plan d'action a donc été mis en place pour travailler sur la réalisation de propositions exprimées par les collaborateurs. L'OPPBTB a également commencé les travaux de réaménagement du siège et de plusieurs agences régionales : Caen, Nancy, Orléans. Une démarche collaborative avec une équipe d'ambassadeurs a été mise en place pour relayer les besoins de chacun.

La qualité de vie au travail passe enfin par le télétravail. Les résultats sont très prometteurs en termes d'efficacité et d'engagement. Aujourd'hui, 38 collaborateurs travaillent de chez eux régulièrement et une augmentation est à prévoir en 2020.



60 %
des idées
proposées sur OPP'timisons
portaient sur l'amélioration
du système, des pratiques,
des outils et des services.

CSE : l'OPPBTB s'engage

Au-delà du simple cadre réglementaire qui prévoyait l'entrée en vigueur du Comité social et économique (CSE) au 1^{er} janvier 2020, l'année 2019 s'est déroulée sous le signe de l'échange et du dialogue social, instauré et respecté depuis de nombreuses années au sein de l'Organisme. La mise en place du CSE, en accord avec les délégations syndicales représentatives des salariés, prévoit la participation de 11 titulaires et de 11 suppléants à quatre réunions par an, et la création d'une commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT).

Une démarche RSE en marche

Un bilan carbone a été réalisé, dans le cadre de la démarche RSE lancée lors de la convention du personnel de 2018. Les résultats révèlent que les déplacements sont le premier poste d'émissions de CO₂.

Afin d'améliorer l'impact environnemental, plusieurs actions ont été réalisées : remplacement des gobelets jetables par des mugs, impression recto verso en noir et blanc, ajustement du nombre de mètres carrés des nouveaux locaux, introduction de véhicules essence ou encore formation à l'écoconduite. ■

CHRISTOPHE BARRÉ
DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

» Nous avons signé un accord équilibré qui reflète la qualité et la régularité du dialogue social que nous entretenons. Cet accord va permettre de rénover le cadre de la représentation du personnel et de la rendre encore plus efficace. »

ENSEMBLE

Faisons évoluer nos compétences

FABRICE FONTANET,

RESPONSABLE RH OPPBTB



Quels sont les moyens mis en œuvre pour développer les compétences des collaborateurs ?

Depuis 2016, nous avons mis en place un accord de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) qui prévoit un entretien avec les collaborateurs pour faire le point sur leurs compétences acquises et celles à développer. Ce dispositif a porté ses fruits puisque, en 2019, le plan de développement des compétences a permis à près de 270 d'entre eux de suivre une formation. Il existe aussi l'université du Conseil qui propose huit jours de formation sur un cycle de deux ans.

Comment construisez-vous le plan de formation ?

Une Note Annuelle d'Orientation de la Politique de Développement des Compétences nous communique les axes à développer en priorité et permet la mise en œuvre de notre plan stratégique HORIZON 2020. Depuis deux ans, les actions collectives de formation ont principalement porté sur la gestion de projet, l'utilisation des outils digitaux, la relation entreprise et l'approche positive de la prévention. La mise en œuvre du plan est ensuite adaptée à chacun avec un cursus certifiant, qualifiant ou diplômant, cela peut également être une formation technique, ou un programme individualisé lié à une prise de poste.

Quels sont les enjeux de la formation pour l'OPPBTB ?

Avant tout, elle permet aux équipes de relever les nouveaux défis de notre métier. Sans oublier notre impérieuse obligation d'identifier, d'analyser et de développer les compétences en prévention nécessaires pour répondre aux besoins des entreprises du BTP.

CHRISTELLE DUPRÉ,

CONSEILLÈRE EN PRÉVENTION AGENCE ILE-DE-FRANCE OPPBTB



Quel regard portez-vous sur la politique de formation de l'OPPBTB ?

Depuis mon arrivée en 2016, une stratégie de développement des compétences à long terme a succédé aux formations courtes. C'est une démarche en profondeur qui favorise le savoir être et un engagement plus large que la mission de prévention. Les axes de réflexion de la dernière université du conseil par exemple, portaient sur la posture du conseiller et le développement d'une culture positive et intégrée de la prévention pour en faire une conviction partagée au service de la performance de l'entreprise.

Quel était le thème de votre formation et comment l'utilisez-vous aujourd'hui ?

Lors de cette formation d'un an « Le management d'équipes et le pilotage de la performance de l'entreprise », j'ai appris à adapter ma posture à mes interlocuteurs pour faire évoluer durablement leur comportement. Aujourd'hui, mes accompagnements d'entreprise s'appuient sur une approche qui dépasse les aspects techniques et prévention. Je travaille les points forts, l'incitation, l'exemplarité en lien avec les valeurs de chacun pour favoriser leur motivation.

Qu'est-ce qui a changé dans votre approche de la prévention ?

J'essaie de faire prendre conscience à mes interlocuteurs de la nécessité de changer dans un environnement positif en responsabilisant chaque collaborateur. Je les incite à trouver eux-mêmes les solutions. Pour cela, je m'appuie sur la confiance, l'équilibre des statuts et l'implication pour mettre en avant les émotions positives et les savoir-faire. Je suis résolument plus engagée dans une approche qui valorise les progrès.

Ils ont rejoint l'OPPBTB



Cinq collaborateurs partagent leur vision de la prévention.
Les parcours sont différents, mais une même passion pour leur métier les a rassemblés à l'OPPBTB.



CÉLINE ROUVRAY,
CONSEILLÈRE PRÉVENTION
AGENCE BRETAGNE

#PARCOURS Conseillère financière, puis ingénieure chargée d'affaires spécialisée dans le risque amiante, après avoir décroché une licence et un master « Qualité, sécurité, environnement ».

#OPPBTB Hop, hop, hop ! Pour bienveillance, dynamisme et confiance. Des qualités concrètes à l'OPPBTB et c'est pour ça que je m'y sens bien.

#SUCCÈS Au mois de janvier, on m'a attribué tout un secteur, ce que je trouve très gratifiant. C'est une vraie marque de confiance et aussi un beau succès !

#PREVENTION La prévention, c'est de la bienveillance. Je l'aborde donc de façon positive en identifiant et valorisant ce qui est bien fait dans les entreprises. Ce sont des jalons qui me permettent d'être perçue comme un facilitateur et un accompagnateur.

#ENVIE Être bien identifiée des entreprises de mon secteur, les aider à développer une politique prévention efficace et participer à la diffusion de la nouvelle démarche conseil segmentée par étapes et profil.



EMMANUEL FAVEY,
CONSEILLER PRÉVENTION
AGENCE NORMANDIE

#PARCOURS Responsable QSE et achats dans le Bâtiment, conseiller prévention OPPBTB pendant cinq ans, puis contrôleur Sécurité de la Carsat, avant de revenir à l'OPPBTB cette année.

#OPPBTB C'est un organisme reconnu par tous comme l'expert de la prévention du BTP. Je suis fier d'y travailler et de partager les mêmes valeurs !

#SUCCÈS Revenir à l'OPPBTB est pour moi un succès en soi ! Avec en plus une forte expérience de la prévention des risques dans toutes les activités et une compréhension plus pointue de nos institutions. C'est un retour aux sources gagnant-gagnant !

#PREVENTION Pour moi, la prévention relève de l'humain. La protection de la personne doit rester notre principal objectif. Chacun, à son niveau, est concerné par cet engagement, à l'instar de la politique de l'OPPBTB qui a toujours été conduite en ce sens.

#ENVIE Continuer à exercer mon métier avec passion, à m'enrichir techniquement et humainement, pour que mes compétences et expériences acquises servent les entreprises que j'accompagne au quotidien en tant que conseiller ou formateur.

ANTOINE BERNARDET,
COMPTABLE



#PARCOURS Après mon BTS compta gestion, j'ai suivi une licence professionnelle compta gestion finances en alternance. C'est lors d'un stage chez Eiffage que j'ai connu l'OPPBTB où je suis arrivé en juillet 2019 pour mon premier emploi !

#OPPBTB Ce qui fait la force de l'Organisme tient, entre autres, dans une communication bienveillante. Nous sommes là pour aider les entreprises.

#SUCCÈS Je suis très content d'être autonome dans mon métier. Je suis au sein d'une très bonne équipe qui me fait confiance et, de manière générale, il y a une très bonne ambiance !

#PREVENTION La prévention, c'est sensibiliser les gens à tous les niveaux, rappeler les notions indispensables à connaître. Je m'occupe également des réabonnements du magazine *PréventionBTP*, qui est très demandé. La prévention passe aussi par le magazine qui est une référence en prévention !

#ENVIE J'ai envie d'apprendre encore tous les aspects de mon métier. Par la suite, j'aimerais être plus polyvalent dans le métier de comptable pour pouvoir évoluer au sein de l'OPPBTB.



MARC AUBRY,
ADJOINT DU DIRECTEUR D'AGENCE
CENTRE-VAL DE LOIRE

#PARCOURS Responsable QSE pendant 20 ans dans l'industrie et le tertiaire, j'ai postulé pour intégrer l'OPPBTB. Je recherchais un nouveau souffle et la possibilité d'évoluer en management. Je suis arrivé en septembre 2019.

#OPPBTB C'est un organisme tourné vers l'innovation. Nous y trouvons des spécialistes dans tous les domaines de la prévention. Les équipes rassemblent une force et une capacité de conseil et de communication exemplaire.

#SUCCÈS Tout se passe très bien avec mon équipe, nous avançons ensemble et sommes en phase de développement de l'offre de services. Nous nous efforçons de mettre en pratique l'approche LEAN dans tous les outils que nous déployons.

#PREVENTION La prévention se construit sur le long terme avec une entreprise. Le plus important est de convaincre le dirigeant de l'entreprise pour évoluer en prévention et trouver les leviers pour le faire avancer.

#ENVIE Travailler avec et sur les outils de l'OPPBTB, les mettre en pratique et les prendre en main afin de mieux comprendre les questions des conseillers et de les aider.

STÉPHANIE TOUBIN,
INGÉNIEURE PRÉVENTION
À L'AGENCE DE GRENOBLE

#PARCOURS Responsable QSE dans l'industrie, puis des infrastructures d'un grand groupe avant de devenir préventeur sur des chantiers spécialisés en travaux de montagne.

#OPPBTB En trois mots : professionnalisme, reconnaissance et politique. Je suis également impressionnée par le nombre d'outils qui existent pour faciliter le quotidien des entreprises et des collaborateurs.

#SUCCÈS Avoir rejoint l'OPPBTB ! C'est un choix réfléchi, un vrai projet professionnel.

#PREVENTION C'est un sujet qui me passionne depuis toujours. Je suis convaincue qu'elle est source de performance et vecteur de dialogue social dans l'entreprise. Les chantiers du BTP sont des équations complexes qui évoluent sans cesse et entraînent de la coactivité. Il faut beaucoup d'imagination et d'innovation pour aider les entreprises à construire et faire évoluer leur stratégie en prévention.

#ENVIE Capitaliser sur ma connaissance des travaux de montagne pour suivre des chantiers hors norme. Actuellement, j'en ai quatre à gérer, dont trois en souterrain. C'est un beau challenge !



UNE GOUVERNANCE PARITAIRE AU SERVICE DE LA PRÉVENTION



En tant qu'organisme paritaire, l'OPPBTB bénéficie d'une gouvernance assurée par les organisations professionnelles et syndicales du bâtiment et des travaux publics. Si celle-ci lui garantit une bonne représentativité auprès de la profession et des pouvoirs publics, sa nature paritaire permet, quant à elle, de faire progresser la culture prévention simultanément auprès des salariés et des chefs d'entreprise.



Le Conseil du comité national

(Photo de groupe)

Le Conseil du comité national détermine les orientations de l'Organisme, fixe le programme annuel et adopte le rapport d'activité, conformément à la politique générale de prévention et d'amélioration des conditions de travail définie par le ministre chargé du Travail et en concertation avec les organismes chargés de la santé et de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail. Le Secrétaire général, un représentant de la Caisse nationale d'assurance maladie et le représentant du ministre chargé du Travail assistent aux délibérations du Conseil avec voix consultative.

Représentants des fédérations d'employeurs

Capeb : Jean-Jacques Chatelain/suppléant : José Fauchoux
FFB : Frédéric Reynier/suppléant : Carole Panozzo
FFB : Jean-Jacques Fleury/suppléant : Jean-Michel Giffard
Fédération SCOP BTP : Jean-Marie Kerherno – Vice-Président
suppléant : Alexandre Potocki
FNTP : Philippe Aurientis/suppléant : Corinne Hubert

Représentants des organisations syndicales des salariés

CFDT : Giovanni Verrecchia – Président/suppléant : David Raguens
CFE-CGC BTP : Patrick Loup/suppléant : Henri Coquemont
CFTC : Jean-Michel Vaillendet/suppléant : Antonio Piqueras
CGT : Dominique Guimonet/suppléant : Christian Baix
FO : Alain Rebé/suppléant : Frank Serra

Représentants du ministère du Travail

Catherine Mosmann – Chef du Bureau CT3

Représentant de la Cnam

Philippe Bourges – Ingénieur Conseil

Le comité de direction

L'ensemble des services de l'OPPBTB est placé sous l'autorité du Secrétaire général, qui fixe et anime les progrès et actions de l'Organisme avec le comité de direction, en lien étroit avec tous les collaborateurs.

Paul Duphil
Secrétaire général

Dominique Leuxe
Médecin-Conseil national

Christophe Catheline
Directeur des Opérations

Patrick Richard
Directeur Technique

Stéphanie Bigeon-Bienvenu
Directeur Digital et Communication

Marie-Christine Guillaume
Directeur des Services et Prestations

Pascal Montilly
Directeur du Développement

Virginie Renard
Directeur de projet HORIZON 2020

Marianne Le Sant
Directeur Administration et Finances

Christophe Barré
Directeur des Ressources Humaines

Les conseils des comités régionaux

Onze conseils des comités régionaux assurent un dialogue et des échanges permanents sur la prévention. Dotés d'un rôle consultatif, ils apportent leur soutien aux actions de l'Organisme. Tout comme le Conseil du comité national, les conseils des comités régionaux sont composés de 20 membres (10 titulaires et 10 suppléants), répartis à parts égales entre fédérations d'employeurs (FFB, CAPEB, FNTP, Fédération des SCOP BTP) et organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC BTP, CFTC, CGT, FO). Le responsable opérationnel du comité régional, un représentant de la caisse régionale d'assurance maladie et le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation siègent dans les conseils des comités régionaux avec voix consultative.

L'IMPLANTATION TERRITORIALE DE L'OPPBTP



Composé de 12 agences et huit bureaux, le maillage géographique de l'OPPBTP couvre tout le territoire national. L'Organisme est ainsi en capacité de répondre au mieux aux besoins des professionnels du BTP, quelle que soit la taille de leur entreprise, de les accompagner et les conseiller dans leur démarche de prévention.

Auvergne-Rhône-Alpes

- **Lyon**
Tél. : 04 78 37 36 02
rhonealpes@oppbtp.fr
Départements : 01, 42, 69
- **Grenoble**
Tél. : 04 76 46 92 68
Départements : 07, 26, 38, 73, 74
- **Clermont-Ferrand**
Tél. : 04 73 35 14 23
Départements : 03, 15, 43, 63

Bourgogne-Franche-Comté

- **Dijon**
Tél. : 03 80 78 95 20
bourgognefranchecomte@oppbtp.fr
Départements : 21, 58, 71, 89, 25, 39, 70, 90

Bretagne

- **Rennes**
Tél. : 02 99 38 29 88
bretagne@oppbtp.fr
Départements : 22, 29, 35, 56

Centre-Val de Loire

- **Orléans**
Tél. : 02 38 83 60 21
centrevallaloire@oppbtp.fr
Départements : 18, 28, 36, 37, 41, 45

Normandie

- **Caen**
Tél. : 02 31 44 23 61
normandie@oppbtp.fr
Départements : 14, 50, 61

Grand Est

- **Nancy**
Tél. : 03 83 20 20 03
grandest@oppbtp.fr
Départements : 54, 55, 57, 88
- **Strasbourg**
Tél. : 03 88 31 36 00
Départements : 67, 68
- **Reims**
Tél. : 03 26 47 36 40
Départements : 10, 51, 52, 08

Hauts-de-France

- **Lille**
Tél. : 03 20 52 13 14
hautsdefrance@oppbtp.fr
Départements : 59, 62
- **Amiens**
Tél. : 03 22 95 10 18
Départements : 02, 60, 80

Île-de-France

- **Boulogne-Billancourt**
Tél. : 01 70 95 56 99
iledefrance@oppbtp.fr
Départements : 75, 92, 93, 94, 77, 78, 91, 95

Pays de la Loire

- **Nantes**
Tél. : 02 40 49 68 02
paysdelaloire@oppbtp.fr
Départements : 44, 49, 53, 72, 85

Occitanie

- **Toulouse**
Tél. : 05 61 44 52 62
occitanie@oppbtp.fr
Départements : 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
- **Montpellier**
Tél. : 04 67 63 47 50
Départements : 11, 30, 34, 48, 66

Nouvelle-Aquitaine

- **Bordeaux**
Tél. : 05 56 34 03 49
aquitaine@oppbtp.fr
Départements : 24, 33, 40, 47, 64
- **Limoges**
Tél. : 05 55 37 51 29
Départements : 19, 23, 86, 87, 16, 17, 79

PACA-Corse

- **Marseille**
Tél. : 04 91 71 48 48
pacacorse@oppbtp.fr
Départements : 04, 05, 13, 84, 2A, 2B
- **Vallauris**
Tél. : 04 93 00 04 99
Départements : 06, 83

Comité national

25, avenue du Général-Leclerc
92660 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. : 01 46 09 27 00
E-mail : info@oppbtp.fr



- Agences régionales
- Bureaux régionaux

AIPR

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux

ANACT

Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

ACNET

Action de coordination nationale des entreprises de télécommunications

ANSES

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

APST BTP

Association paritaire de santé au travail du BTP

BIM

Building Information Modeling

BRGM

Bureau de recherches géologiques et minières

C2P

Compte professionnel de prévention

CAPEB

Confédération artisanale des petites entreprises du bâtiment

CARSAT

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCCA-BTP

Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du BTP

CEREMA

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CFDT

Confédération française démocratique du travail

CFE-CGC BTP

Confédération française de l'encadrement CGC

CFTC

Confédération française des travailleurs chrétiens

CGT

Confédération générale du travail

CHSCT

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CNAM

Caisse nationale de l'assurance maladie

CNRACL

Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales

COCT

Conseil d'orientation des conditions de travail

CODIFAB

Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois (devenu Comité professionnel de développement économique en 2009)

COPREC

Confédération des organismes indépendants tierce partie de prévention, de contrôle et d'inspection

CSE

Comité social et économique

CSPS

Coordonnateur sécurité et de protection de la santé

CSST

Commissions santé, sécurité et conditions de travail

CSTB

Centre scientifique et technique du bâtiment

DAC

Démarche d'accompagnement des CHSCT

DDHS

Disjoncteur différentiel haute sensibilité

DGT

Direction générale du travail

DUER

Document unique d'évaluation des risques

EGF.BTP

Entreprises générales de France BTP

ESTP Paris

École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie Paris

FCBA

Institut technologique (forêt, cellulose, bois-construction et ameublement)

Fédération des SCOP du BTP

Fédération des SCOP du bâtiment et des travaux publics

FFB

Fédération française du bâtiment

FFIE

Fédération française des entreprises de génie électrique et énergétique

FNTP

Fédération nationale des travaux publics

FO

Force ouvrière

ICSI

Institut pour une culture de sécurité industrielle

INERIS

Institut national de l'environnement industriel et des risques

INRS

Institut national de recherche et de sécurité

IRIS-ST

Institut de recherche et d'innovation sur la santé et la sécurité au travail

LCA-FFB

Les constructeurs et aménageurs de la Fédération française du bâtiment

MAECT

Méthode d'analyse et d'évaluation des conditions de travail

MSA

Mutualité sociale agricole

ORG TST-IE

Organisme des travaux sous tension sur les installations électriques

PICB

Protection individuelle contre le bruit

PPSPS

Plan particulier de sécurité et de protection de la santé

PRDA

Plan recherche et développement amiante

QSE

Qualité, sécurité, environnement

SERCE

Syndicat des entreprises de la transition énergétique et numérique

SFETH

Syndicat français des entreprises de travail en hauteur

SIRH

Système d'information de gestion des ressources humaines

SIST

Services interentreprises de santé au travail

SMA BTP

Société mutuelle d'assurance du BTP

SNETI

Syndicat national des entrepreneurs de travaux immergés

TMS

Trouble musculosquelettique

UMGO

Union de la maçonnerie et du gros œuvre

UMTM

Union des métiers de la terre et de la mer

UNA3E

Union nationale des artisans équipement électrique et électronique

UNCP

Union nationale couverture plomberie

UNPI

Union nationale des propriétaires immobiliers

UNA MTPJ

Union nationale artisanale des métiers et techniques du plâtre et de l'isolation

UNA CPC

Union nationale artisanale couverture-plomberie-chauffage



Téléchargez la version numérique
www.rapport-activite2019.opbtp.com

Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics

25, avenue du Général-Leclerc – 92660 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. : 01 46 09 27 00 – E-mail : info@oppbtp.fr

www.preventionbtp.fr
www.oppbtp.com

Téléchargez la version numérique – www.rapport-activite2019.oppbtp.com